

JANVIER - FÉVRIER 2015

Les Cahiers de **BISCHHEIM**

www.ville-bischheim.fr



DIMANCHE 22 FÉVRIER 2015

HOENHEIM - BISCHHEIM - SCHILTIGHEIM
— LE —

Bouc Bleu

CORTÈGE CARNAVALESQUE
depuis 1981



**DÉPART
14H11**

de Hoenheim



LE CRÉDIT MUTUEL VOUS SOUHAITE
une très belle année
 ET VOUS ACCOMPAGNE
 DANS TOUS VOS PROJETS

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL BISCHHEIM
 62, ROUTE DE BISCHWILLER - BP75 - 67802 BISCHHEIM
 TÉL. : 0820 820 510 (0,12 € TTC/MIN)
 COURRIEL : 01011@CREDITMUTUEL.FR

Brasserie à l'Aigle d'Or
 Propriétaire : M. et M^{me} ROCAS



Ouvert tous les jours
 de 6 h à 21 h
 sauf dimanche après-midi

31, rue Nationale - 67800 BISCHHEIM - Tél. 03 88 62 61 31

GALLEGO SANITAIRE

Plomberie • Pompage • Canalisations
 Débouchage de conduites • Nettoyage haute pression



BP 90041 - 67800 BISCHHEIM CEDEX
 27, route de la Wantzenau - 67800 HOENHEIM
 Tél. 03 88 81 13 87 - Fax 03 88 81 23 60

www.gallego-sanitaire.com
info@gallego-sanitaire.com

CARTERIE **LE PRESSE - PAPIER** CADEAUX

DNA "le journal"

MERCI à tous les clients qui, par leur fidélité,
 ont contribué à la vie du commerce de proximité.

Fabienne Dahl a le plaisir de vous faire profiter du
déstockage avant fermeture définitive.

LE PRESSE-PAPIER
 2a rue du Général Leclerc - 67800 Bischheim

DÉSTOCKAGE



S.R.I.
 SCHMITT

INSTALLATION ELECTRIQUE GENERALE
 CHAUFFAGE ELECTRIQUE
 SERVICE ENTRETIEN
 REGULATION CHAUFFAGE
 MONTAGE ANTENNE T.V.

21, rue des Alouettes - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
 Tél. 03 88 20 26 42 - Fax 03 88 20 11 84
 En cas d'URGENCE Tél. 06 09 32 64 65



30-31

INFOS MUNICIPALES



- 6-7 • Conseil municipal :
les principaux points en bref
- 8-9 • Budget primitif
- 10-11 • Cérémonie des vœux du
maire : « Le changement dans la
continuité »
- 12-13 • Espace de vie sociale : Avec et
pour les habitants
- 14-15 • Rénovation urbaine
• Aménagements
- 16 • Pelouse CS Mars Bischheim :
Inauguration
- 17 • Intercommunalité :
Eurométropole
- 18-19 • Agenda 21 :
Envie d'Agir – Nettoyage de
printemps à la Ballastière
Balade thermographique
- 20-21 **BISCHHEIM EN IMAGES**
- 22 • Brèves
- 23 • Rendez-vous citoyen :
Élections départementales

CULTURE



- 24 • Cour des Boecklin :
de février à mars
- 25 • Salle du Cercle : programme
- 26 • Concerts apéritif
• Dansez au rythme des saisons

VIE SCOLAIRE



- 27 • Rencontre : Éducation
à la citoyenneté
- 28 • Solidarité au collège du Ried
• Lire et faire lire les tout petits
- 29 • Inscriptions rentrée scolaire
2015/2016
- 30-31 • Les NAP en images

SENIORS



- 32 • Villa Arc-en-Ciel :
Solidarité avec les prématurés
- 33 • Adapt Logis67
• Hommage à Jean-Paul Gsell

ENFANCE JEUNESSE



- 34 • Jobs d'été
• Séjours ski
- 35 • Agenda sport et loisirs

COMMERCES ET ÉCONOMIE



- 36-37 • Formation et emploi :
La Mission Locale
- 38 • Assurances
• Marché de Bischheim

39-40 INFOS ASSOCIATIONS

- 41 **TRIBUNES LIBRES**
- 42 **ÉTAT CIVIL**
- 43 **AGENDA**



> LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Si vous souhaitez rencontrer le maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de leur secrétariat.

Jean-Louis Hoerlé

Maire - Vice-Président de l'Eurométropole
jl.hoerle@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 52

Hubert Drenss

1^{er} Adjoint au Maire - Développement économique, emploi et logement
h.drenss@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 64

Bernadette Gillot

2^e Adjointe au Maire - Éducation, petite enfance et affaires démographiques
b.gillot@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 81

Patrick Koch

3^e Adjoint au Maire - Travaux et environnement
Conseiller de l'Eurométropole
p.koch@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 61

Nelly Kraemer

4^e Adjointe au Maire - Animation culturelle, événementiel et communication
n.kraemer@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 72

Fabien Weiss

5^e Adjoint au Maire - Cohésion sociale, développement durable et prévention de la délinquance
f.weiss@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 64

Danielle Tischler

6^e Adjointe au Maire - Finances, marchés, informatique
d.tischler@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 74

Jean-Claude Kieffer

7^e Adjoint au Maire - Sport, jeunesse
jc.kieffer@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 69

Mairie de Bischheim

37 route de Bischwiller - 67800 BISCHHEIM

Tél. : 03 88 20 83 83

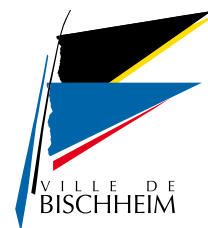
Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h - 11h45 et 14h - 17h30

Mardi : 8h - 11h45 et 14h - 18h30

Vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 16h

 www.ville-bischheim.fr



> LES SERVICES MUNICIPAUX

Direction générale des services	03 88 20 83 52
Affaires démographiques	03 88 20 83 83
Police municipale	03 88 19 94 79
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	03 88 20 83 91
Sport Animation Culture Jeunesse	03 88 20 83 69
Éducation	03 88 20 83 81
Urbanisme - Développement économique	03 88 20 83 64
Services Techniques	03 88 20 83 61
Point Info Culture	03 88 33 36 68
Bibliothèque	03 88 81 49 47
Communication	03 88 20 83 73

l.lamard@ville-bischheim.fr

Les Cahiers de BISCHHEIM *magazine de la ville de Bischheim*

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly Kraemer - n.kraemer@ville-bischheim.fr

DIRECTION COMMUNICATION : Danielle Vispi - d.vispi@ville-bischheim.fr

RÉDACTRICE EN CHEF - COORDINATION : Laurence Lamard - l.lamard@ville-bischheim.fr

RÉDACTION : ont collaboré à ce numéro : Francine Edel, Sandrine Galland et Marie-Laure Walle

CREATION MAQUETTE & MISE EN PAGE : Nicolas Target - n.target@ville-bischheim.fr

PHOTOS COUVERTURE : Nicolas Target

RÉGIE PUBLICITAIRE : mairie de Bischheim, service communication

IMPRESSION : Gyss Imprimeur - 67211 Obernai

TIRAGE : 11 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : janvier 2015



Traduction Jean-Claude Graeff

Im Dezember hat der Gemeinderat den Haushaltentwurf für 2015 genehmigt. Angesichts der wirtschaftlichen Lage unseres Landes und der finanziellen Unsicherheiten zulasten der Gebietskörperschaften würde ich diesen Haushalt als angemessen und vernünftig bezeichnen. In der Tat überweist der Staat den Kommunen wichtige Ressourcen in Form von Zuschüssen für Verwaltung und Solidaritätsbeiträgen. Mit dem Willen die öffentlichen Finanzen zu konsolidieren wurde eine erhebliche Senkung dieser Finanzausweisungen angekündigt, deren genauen Betrag zur Stunde noch nicht bekannt ist.

Deshalb scheint es mir verantwortungsbewusst, von dieser Verringerung unserer Ressourcen auszugehen und die Entschuldung unserer Stadt fortzusetzen, um unsere zukünftigen Projekte durchführen zu können. Wir haben also beschlossen, unsere Investitionen 2015 zu beschränken und uns Zeit zu lassen, die Projekte zu überdenken und zu überprüfen, die den Ausbau der „Ecole République“, das Konzept „Sapin Vert“ oder die Erneuerung des Klubhauses und der Zuschauertribüne des „Stade Mars“ betreffen.

Gleichzeitig haben wir den Weg der Senkung unserer Betriebskosten eingeschlagen. Heute Einsparungen vornehmen, um die Investitionen von morgen zu sichern, umso mehr als wir, wie ich es Ihnen versprochen habe, den Steuersatz der lokalen Steuern (Grund- und Wohnsteuer) nicht erhöht haben.

Über die besorgniserregende Lage unserer öffentlichen Finanzen hinaus sind wir nach den dramatischen Ereignissen dieses Jahresanfangs mehr denn je dazu aufgefordert, die Werte wie Respekt und Toleranz, die uns wichtig sind, zu bekräftigen. Es liegt an jedem von uns, für ein besseres Zusammenleben zu wirken. Die Stadt übernimmt ihren Anteil daran, aber jeder muss seinen Beitrag dazu leisten.

Ich wünsche jeder und jedem von Ihnen Glück, inneren Frieden, Gesundheit und viel Erfolg in Ihren Plänen und Träumen.

Ein frohes und glückliches Jahr 2015 !



Nicolas Traget

Le conseil municipal a adopté le budget primitif 2015 au mois de décembre. Un budget que je qualifierais de prudent et de raisonnable au regard de la situation économique nationale et des incertitudes financières qui pèsent sur les collectivités territoriales. En effet, l'Etat transfère aux communes d'importantes ressources sous forme de dotations de fonctionnement et de solidarité. Dans sa volonté d'assainir les finances publiques, une baisse significative de ces dotations a été annoncée dont nous ne connaissons, pour l'heure, le montant exact.

Aussi, il m'apparaît responsable d'anticiper cette diminution éventuelle de nos ressources et de poursuivre le désendettement de notre commune pour mener à bien nos futurs projets. Nous avons donc décidé de limiter nos investissements en 2015 pour prendre le temps de la réflexion et de l'étude des projets relatifs à l'extension de l'école République, du concept « Sapin Vert » ou encore de la réfection du club-house et des tribunes du stade Mars.

“ nous n'avons pas augmenté le taux des taxes locales ”

Nous nous sommes parallèlement engagés sur la voie des économies dans le fonctionnement de nos services. Des économies aujourd'hui

pour assurer nos investissements de demain sachant que, comme je vous l'ai promis, nous n'avons pas augmenté le taux des taxes locales (taxe foncière et taxe d'habitation).

Au-delà des craintes qui pèsent sur nos finances publiques, les dramatiques événements qui ont marqué ce début d'année nous obligent, plus que jamais, à réaffirmer des valeurs qui nous sont chères comme le respect et la tolérance. Il ne dépend que de nous tous de mieux vivre ensemble. La ville y prend sa part mais chacun doit contribuer à apporter sa pierre à l'édifice.

J'adresse à chacune et chacun d'entre vous tous mes vœux de bonheur, de sérénité, de santé et de pleine réussite dans vos projets et vos rêves.

Jean-Louis HOERLÉ

Maire de Bischheim

Vice-Président de l'Eurométropole



Nicolas Target

Les principaux points en bref...

Séance du 20 novembre

PÔLE RESSOURCES

Débat d'orientation budgétaire pour 2015

Aux termes de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal des communes de 3500 habitants et plus est tenu de débattre des orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Modification du budget

À la demande de la Trésorerie, il est nécessaire de procéder à un certain nombre d'écritures d'ordre et rectifications diverses (TLPE - DRH). Les conditions de l'équilibre du budget ne sont pas affectées par ces modifications.

Le Conseil Municipal approuve la modification du budget 2014.

Extension de l'école République Constitution d'un jury de concours

Par délibération du 17 avril dernier, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'extension de l'école République. Pour mener à bien cette opération, une équipe de maîtrise d'œuvre sera désignée au terme d'une procédure de concours.

Le Conseil Municipal

- approuve la constitution d'un jury de concours de 11 membres intervenant

dans le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre à laquelle sera confiée la mission de conception du projet d'extension de l'école République,

- désigne Mmes Bernadette Gillot, Nicole Fullenwarth, Pia Henni, Christèle Laforêt, M. Patrick Koch comme membres titulaires du jury,
- désigne Mmes Danielle Tischler, Audrey Dos Santos Almeida, Karima Latrèche, MM. Olivier Geiger, Richard Kasprovicz, Richard Sancho-Andreo comme membres suppléants du jury,
- prend acte que la composition du jury sera fixée par arrêté du maire.

Fixation du nombre de représentants du personnel et de la collectivité au Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité

Le Conseil Municipal décide :

- de fixer le nombre de représentants titulaires du personnel à cinq et un nombre égal de représentants suppléants,
- de maintenir le paritarisme numérique au CHSCT en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants titulaires et suppléants du personnel,
- le recueil par le CHSCT de l'avis des représentants de la collectivité.

Suppression de deux postes de peintre – adjoints techniques principaux 2^e classe

Considérant la nécessité de supprimer les deux emplois de peintre en raison de la suppression de l'activité « *peinture* » effectuée en régie, le Conseil Municipal décide :

- de supprimer les deux postes de peintre,
- de transférer un poste à la police municipale suite à la création du poste d'agent de surveillance des voies publiques (délibération du 12 juin 2014),
- de transférer un poste au Pôle enfance, éducation et affaires démographiques et au Pôle Animation du territoire et communication, suite à la création du poste d'agent de développement culturel.

Création du poste d'agent de développement culturel

Le Conseil Municipal

- décide le recrutement d'un agent de développement culturel qui aura pour principales missions de concevoir et mettre en œuvre des manifestations et des animations de type événementiel et d'enseigner des pratiques artistiques, de transmettre un savoir-faire à travers une pédagogie adaptée au public (enfants et adultes),
- autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés relatifs à la création de ce poste.

Création du poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal

- décide la création d'un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe et la suppression d'un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique principal 2^e classe,

- autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés relatifs à la création de ce poste.

Rémunération des intervenants artistiques vacataires

Le Service Jeunesse fait face à des variations d'activité tout au long de l'année scolaire en fonction des effectifs et des activités organisées.

Afin d'assurer le fonctionnement de ces animations, il convient de pouvoir recruter des intervenants artistiques spécialisés toute l'année en fonction du nombre de jeunes accueillis.

Le Conseil Municipal décide :

- de charger Monsieur le Maire de procéder au recrutement des intervenants artistiques vacataires,

- de spécifier que la personne recrutée ne travaillera qu'en cas de besoin et sur demande expresse de Monsieur le Maire,

- de préciser que la rémunération à la vacation interviendra, après service fait, selon les modalités suivantes : 51,41€ multiplié par le nombre d'heures effectuées.

PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE

Subvention aux associations : Contrats d'objectifs 2014-2015

Le Conseil Municipal a approuvé, lors de sa séance du 12 juin 2014, le versement d'un acompte sur subvention aux associations ayant déposé un dossier dans le cadre des contrats d'objectifs 2014-2015.

Il convient à présent de verser le complément de subvention qui prend en compte les frais de déplacement et de compétition ainsi que les projets engagés par les associations.

Compte tenu du versement d'un acompte de 33 600 € (20 900 € aux associations sportives et 12 700 € aux associations culturelles ou de loisirs), il est proposé de débloquer un montant de 46 366 € à répartir comme suit :

aux associations sportives : 36 926 €

aux associations culturelles ou de loisirs : 9 440 €

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 46 366 € aux associations.

Associations sportives	Subvention globale	Acompte	Solde
Aïkido	500 €	350 €	150 €
Alsatia	5 088 €	3 000 €	2 088 €
Amicale du Chien Nordique	600 €	600 €	0 €
ASOR	650 €	250 €	400 €
Billard Club	1 960 €	0 €	1 960 €
Black Star	3 249 €	1 500 €	1 749 €
CAMNS	3 053 €	850 €	2 203 €
Cheminots Roller	2 750 €	400 €	2 350 €
Club Canin	2 025 €	800 €	1 225 €
CS Mars	5 913 €	2 800 €	3 113 €
FC Soleil	6 623 €	2 600 €	4 023 €
FC Ecrivains	1 378 €	1 000 €	378 €
Léo Lagrange	5 325 €	1 200 €	4 125 €
Liberté	6 801 €	2 500 €	4 301 €
Modèle Y. Club	1 608 €	600 €	1 008 €
SN Gaenselspiel	515 €	250 €	265 €
Sapeurs Pompiers	2 750 €	0 €	2 750 €
Speed Skating	4 376 €	400 €	3 976 €
Tirs réunis	2 162 €	1 400 €	762 €
UT Aurora	500 €	400 €	100 €
TOTAL	57 826 €	20 900 €	36 926 €

Associations culturelles et de loisirs	Subvention globale	Acompte	Solde
AAPPMA	2 000 €	0 €	2 000 €
ACOL	3 400 €	2 700 €	700 €
Amicale des Seniors	700 €	500 €	200 €
Amis de la Nature	2 150 €	1 200 €	950 €
Big Band Bischheim	840 €	400 €	440 €
Chorale sainte Cécile	400 €	250 €	150 €
"Club Touristique Edelweiss"	300 €	200 €	100 €
Croix Rouge	500 €	400 €	100 €
Donneurs de sang	900 €	600 €	300 €
Harmonie de Bischheim	3 000 €	2 400 €	600 €
Amis de l'Orgue Roethinger	450 €	350 €	100 €
Parents d'élèves des Ecrivains	1 000 €	1 000 €	0 €
Pas/Sages	500 €	500 €	0 €
Redecome	1 000 €	0 €	1 000 €
SAJO	1 650 €	1 100 €	550 €
Souvenir Français	500 €	0 €	500 €
Société Aviculture Progrès	500 €	0 €	500 €
Tirpouss	850 €	100 €	750 €
UNC	900 €	400 €	500 €
Union des professionnels Bischheim	600 €	600 €	0 €
TOTAL	22 140 €	12 700 €	9 440 €



L'étude pour l'extension de l'école République est en cours.

Nicolas Target

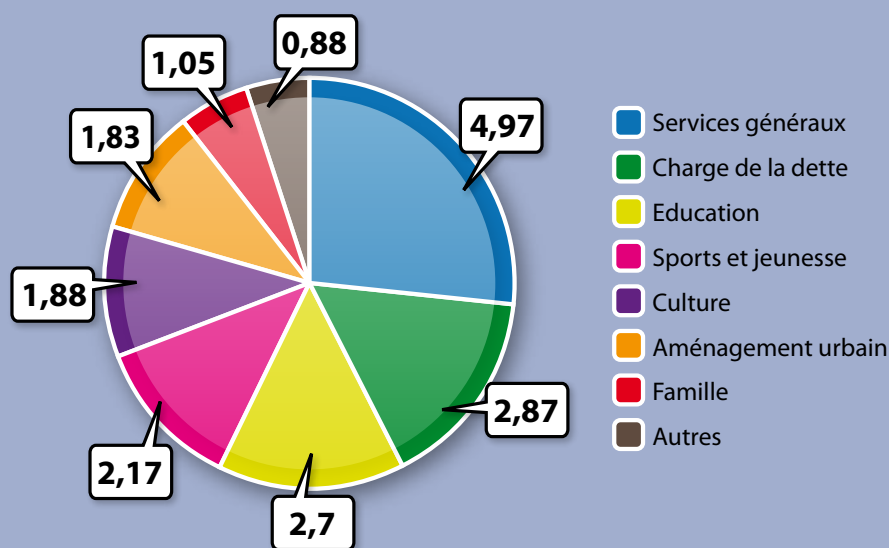
Budget primitif 2015

Le budget primitif pour 2015 a été adopté le 15 décembre dernier par le conseil municipal. Il s'élève à 20 345 094 €.

Ce premier budget du nouveau mandat reflète la mauvaise situation économique et financière de notre pays et la volonté de l'Etat d'assainir les finances publiques. Rappelons que la dette de l'ensemble des collectivités locales (régions, départements, communes) s'élève à 7% du produit intérieur brut alors que celle de l'Etat se situe à 91% du PIB. Pour maîtriser, voire réduire ce déficit national, l'Etat demande un effort aux collectivités territoriales qui se traduit dans les faits par une diminution des dotations (estimée à 10%) c'est-à-dire une baisse importante des ressources qu'il leur verse et ce, sur plusieurs années.

Le résultat pour notre commune est que le compromis est de plus en plus difficile à trouver entre d'une part, la diminution des dotations que l'Etat verse à la commune et d'autre part, les obligations de celle-ci à l'égard de son fonctionnement, de ses investissements et de ses ambitions, en résumé, à l'égard des services qu'elle peut offrir à ses concitoyens.

Postes de dépenses du budget primitif 2015 (en millions d'euros)



Baisse des dépenses de fonctionnement et d'investissement

En conséquence et dans un souci de responsabilité, le budget primitif de 2015 est inévitablement en baisse, notamment au niveau des investissements.

Le budget global est de 20 345 094 €. Les recettes de fonctionnement sont de 16 760 194 € alors que les dépenses s'élèvent à 14 711 794 €. Le budget de fonctionnement permet donc de dégager un autofinancement de 2 055 400 €.

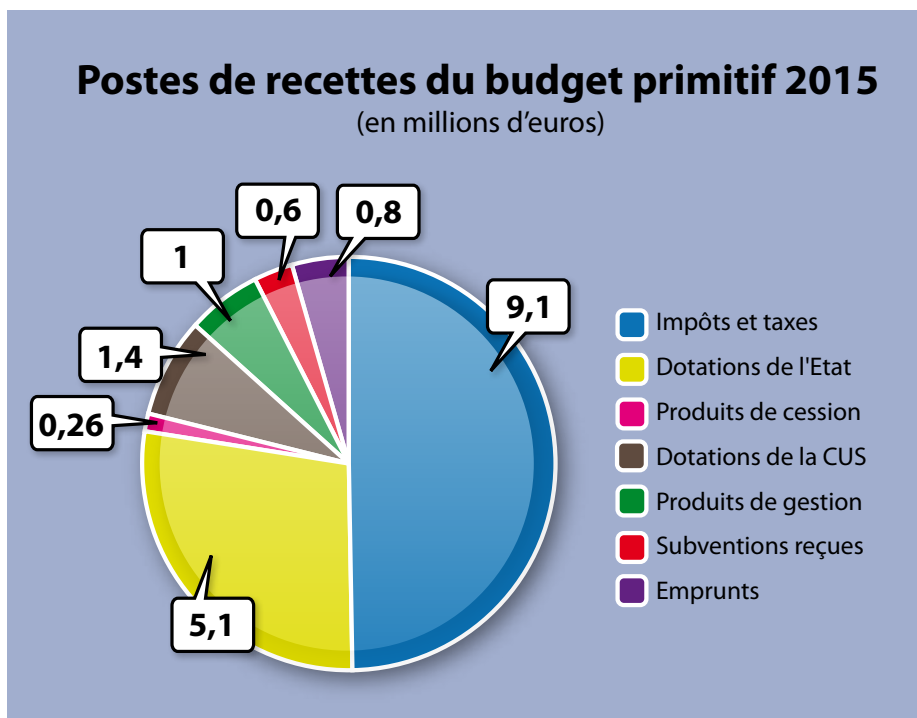
Ce résultat a été obtenu suite à une diminution importante des dépenses de fonctionnement recherchée dans trois domaines : la gestion du personnel, le fonctionnement des services (économies d'énergies,...) et la limitation des frais financiers.

Recours modéré à l'emprunt

Les recettes d'investissement sont de 715 000 € (en net recul par rapport à l'année dernière où elles s'élevaient à 2 898 000 € en raison de la cession d'un bien immobilier réalisée en 2014).

Afin de faire face aux investissements courants, il a donc été nécessaire d'avoir recours à un emprunt de 800 000 €, ce qui porte le total des recettes à 1 515 000 €. En intégrant la part d'autofinancement dégagée dans le budget de fonctionnement, le montant total des recettes d'investissement s'élève à 3 575 900 €.

Cet emprunt de 800 000 € permet également de ne pas obérer trop lourdement le recours aux futurs emprunts qui seront nécessaires pour financer le projet de rénovation de l'Ecole République et celui du « Sapin Vert », et donc d'hypothéquer les capacités de financement de ces futurs investissements majeurs. Par ailleurs, il n'alourdira pas les échéances de remboursement des emprunts actuels, puisqu'un emprunt important vient à échéance en début d'année 2015, ce qui permettra même de diminuer la charge globale des emprunts et de la ramener à un niveau inférieur à 900 € par habitant à la



fin de l'année.

Les principaux investissements en 2015

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 575 900 €. Elles permettront notamment de financer l'étude pour l'extension de l'Ecole République, le remplacement de la couverture aluminium de l'Ecole du Canal et la réfection de la salle de jeu, la poursuite du programme annuel de l'éclairage public, la création d'un potager urbain collectif au Guirbaden, la création d'une aire de jeu pour les enfants, des travaux d'étanchéité au Parc des Sports, l'étude pour la rénovation des installations au stade Mars, l'aménagement de niches de stationnement à la Ballastière, l'acquisition de logiciels et de matériels informatiques et des travaux d'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite.

Incertitude

Concernant la réforme des rythmes scolaires, elle a été mise en place à la rentrée 2014 au prix d'un effort extrêmement lourd et à des coûts maîtrisés. L'Etat a finalement décidé de verser intégralement la dotation annoncée pour l'année 2015 mais des incertitudes pèsent sur le financement de cette réforme pour les années à venir.

Le budget ainsi voté se veut prudent et raisonnable. Conformément à la promesse faite lors de la campagne électorale, ce budget prévoit de maintenir à leur niveau actuel les taux des impôts locaux, ceux de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Il n'y aura donc pas d'augmentation des impôts locaux pour les habitants de Bischheim, pour la partie communale.

Les Cahiers de BISCHHEIM

sont tirés à 11 500 exemplaires et distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Pour vos annonces publicitaires :

03 88 20 83 69

ETS MEYER

- installations sanitaires
- systèmes de chauffage
- génie climatique
- confort durable

18, rue Saint-Laurent
67800 BISCHHEIM
Téléphone 03 88 83 17 39
Télécopie 03 88 83 90 23
courriel : etsmeyer@orange.fr



Première céré

« Le changement dans la continuité »

Le 7 janvier à la salle des Fêtes du Cheval Blanc, Jean-Louis Hoerlé présentait pour la première fois ses vœux en tant que maire de Bischheim aux invités de cette traditionnelle cérémonie réunissant des personnalités politiques locales, du monde économique, associatif et des partenaires de la ville.

Cette cérémonie a été ouverte par le 1^{er} adjoint au maire Hubert Drenss, qui a demandé à l'ensemble des invités d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat perpétré le jour même à Charlie Hebdo.

Chargé de présenter une rétrospective de l'année écoulée, Robert Becker, Directeur général des services, a naturellement évoqué la passation de pouvoir entre André Klein-Mosser et Jean-Louis Hoerlé. « *Un changement dans la continuité* » suite aux élections municipales du mois de mars avec « *un début de mandat aussi dense que dynamique* », témoignait le DGS.

Une nouvelle équipe municipale s'est mise en place suivie d'une réorganisation de l'administration municipale « *pour gagner en efficacité* ». Changement de la pelouse synthétique du stade Mars, mise en place de la réforme des rythmes scolaires,



Parmi les invités, le président de la Région Philippe Richert, le président du Conseil Général Guy-Dominique Kennel et le recteur de l'académie de Strasbourg Jacques-Pierre Gougeon.

Nicolas Targat

lancement du projet d'extension de l'école République, de la réflexion du grand projet appelé « *concept Sapin Vert* » sans compter tous les travaux d'entretien du patrimoine

municipal qui représentent près de 800 000 euros chaque année. Le deuxième semestre a été dense et fut aussi marqué par la fin de l'opération Centre, devenue



Nicolas Targat

monie des vœux du nouveau maire Jean-Louis Hoerlé.

Cour des Waldteufel, et la poursuite d'un second chantier d'ampleur à la maison de retraite de la Voûte Etoilée qui accueillera bientôt une unité Alzheimer et une autre pour les personnes dépendantes.

2014 s'est achevée sur une « très bonne nouvelle » pour les habitants du quartier

Schiliko-Bischheimois des Écrivains qui a été retenu parmi les 200 quartiers prioritaires pouvant bénéficier des fonds de l'agence nationale de rénovation urbaine. Elle signe le début d'une période d'étude et de réflexion pour tous les acteurs de la future réhabilitation de ce quartier qui s'étalera sur plusieurs années.

Inquiétude

Enfin, Robert Becker n'a pas manqué d'évoquer l'inquiétude qui règne aujourd'hui dans toutes les collectivités locales : la baisse annoncée des dotations de l'Etat. « *Un mauvais coup porté aux collectivités locales et qui pèse directement sur l'investissement public avec des conséquences sur la croissance et l'emploi* ». Une baisse d'autant plus difficile à gérer que son montant exact n'est pas encore connu.

“ Optimisme et courage ”

Des perspectives financières incertaines pour 2015, ce qui n'empêche pas Christine Guggelmann, conseillère municipale et conseillère de l'Eurométropole, de souhaiter que « *tout un chacun fasse preuve d'optimisme et de courage face aux difficultés* ».

Jean-Louis Hoerlé a tenu à saluer « *de manière amicale* » ses invités, précisant « *qu'à Bischheim, nous cultivons la*



Robert Becker, Directeur Général des Services, a présenté le bilan de l'année écoulée.

Nicolas Targat

convivialité et privilégions l'échange. C'est la raison pour laquelle nous sommes réunis ce soir ». Dans cette période pré-électorale des Départementales de mars 2015, le maire a préféré s'abstenir de tout discours politique et présenter ses meilleurs vœux en toute simplicité.

Personnalités à l'honneur

Le maire a cependant profité de cette soirée pour honorer deux personnalités de la ville, récompensées pour leur engagement. Il a ainsi remis la médaille de la ville à Christian Baucheron pour le combat qu'il mène depuis 45 ans contre la maladie de l'ataxie de Friedreich et a félicité Bernadette Bastian, nommée Adjointe Honoraire, laissant à André Klein-Mosser, le soin de retracer la carrière politique de celle qui travailla pendant 25 ans à ses côtés.

Christian Baucheron



Depuis 45 ans, Christian Baucheron mène un combat auprès de sa fille Sylvie, atteinte de la maladie de l'Ataxie de Friedreich. En septembre 2014, il s'était lancé un défi : relier à pied, en solitaire, Strasbourg à Bruxelles, pour faire connaître cette maladie rare et récolter des dons au profit de la recherche. Il a parcouru les 500 km reliant les deux capitales des institutions européennes et poursuit son combat pour « *les générations à venir* ».

Bernadette Bastian



Élue pour la première fois en 1989 aux côtés d'André Klein-Mosser, Bernadette Bastian a enchaîné quatre mandats où elle fut à deux reprises conseillère municipale (de 1989 à 1995 et de 2001 à 2008) et exerça la charge d'adjointe au maire chargée de l'Enfance et de la Jeunesse (de 1995 à 2001) puis de la Cohésion Sociale (de 2008 à 2014).

A la demande du maire Jean-Louis Hoerlé, le titre d'Adjointe Honoraire lui a été conféré par le préfet, « *une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat...* » selon le code général des collectivités territoriales.

André Klein-Mosser a rappelé son « *parcours sans faute* », insistant sur son « *dévouement sans limite à la cause sociale* » pour celle qui fut aussi la vice-présidente du CCAS de 2008 à 2014.

Et le maire honoraire de citer quelques-uns des projets initiés ou portés par son ancienne adjointe comme la réhabilitation de la résidence Charles Huck, son implication dans la gestion de l'épicerie sociale, de la Villa des aînés, pour les structures petite enfance avec notamment la création de la micro-crèche « *La petite plume* » ouverte en 2013, la signature de la charte Ville & Handicap, la création du réseau vigilance des personnes âgées où Bernadette Bastian s'investit encore en tant que bénévole, « *Cet honorariat est une juste récompense pour ton engagement au service de la ville et de ses habitants* » adressait André Klein-Mosser à Bernadette Bastian qui s'est dite « *très fière et très honorée par cette distinction* ».

Avec et pour les habitants

Un espace de vie sociale a été créé dans le quartier du Guirbaden. Un projet mené et coordonné par la ville de Bischheim (en partenariat étroit avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin) avec et pour les habitants, leur permettant d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

La création d'un espace de vie sociale au Guirbaden est le fruit d'un long travail des professionnels opérant dans ce quartier (service prévention, animation et médiation, adulte-relais, O.P.I.,...) qui ont recensé les besoins exprimés par les habitants et ont construit avec eux un projet visant à favoriser et à développer « *le vivre ensemble* ».

Au Guirbaden, la ville propose depuis des années des activités aux enfants et aux jeunes mais les habitants ont émis une forte demande d'animation pour les adultes et les familles.

En l'absence d'une structure collective d'animation comme un centre socio-culturel ouvert à tous ou d'un tissu associatif conséquent, le service prévention, animation et médiation de la ville a donc proposé aux habitants, dans une démarche participative, de répondre à ces besoins.

Qu'est qu'un espace de vie sociale (EVS) ?

C'est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, ouvert à toute la population. Il est co-financé par la caisse d'allocations familiales. Il développe prioritairement des actions collectives favorisant la prise d'initiative et la participation des familles. Les objectifs de ces actions sont :

- de renforcer les liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage
- de coordonner des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des habitants.

Le fonctionnement de l'espace de vie sociale au Guirbaden

Un Comité de pilotage composé d'habitants, de partenaires associatifs et de professionnels, fixe les orientations générales, évalue et valide les projets présentés par les commissions thématiques.

Trois commissions thématiques composées également d'habitants, de partenaires associatifs et de professionnels se réunissent une fois par mois. Elles proposent et mettent en œuvre des actions.



- **La commission animation / vie sociale :** organise et suit des actions ponctuelles à caractère culturel et festif (soirées à thèmes, animations de fin d'année, sorties culturelles, cours de français langue d'intégration (FLI)...)

- **La commission cadre de vie s'intéresse :**

- à l'habitat et l'environnement urbain
- à la sensibilisation des habitants (individuelle ou collective) et à la médiation autour des comportements ayant un impact sur leur bien-être (propreté, respect de l'autre...).

- **la commission jeunesse** est plus particulièrement dédiée aux activités pour les jeunes.

Ces instances permettent d'élaborer collectivement un projet d'animation globale du quartier. Lieux de parole et d'échange, elles créent des dynamiques participatives nouvelles qui se traduisent par des prises d'initiatives ou l'expression de diverses solidarités. L'objectif étant d'inciter les habitants à devenir des acteurs de leur quartier.



Une toile à l'UGC.

Les infrastructures de l'EVS

L'EVS dispose d'un espace d'accueil et de secrétariat situé au 5, rue du Guirbaden. Il est géré par le service prévention, animation et médiation de la ville qui est composé de cinq personnes (2 animateurs jeunesse

complètent l'équipe depuis novembre pour prendre en charge le secteur jeune).

Les activités se déroulent à l'Espace rencontre intergénérationnel (rue du Guirbaden) autrefois utilisé principalement par les jeunes.



Sortie familiale.

Les actions menées en 2014

Une trentaine de projets a mobilisé un nombre appréciable de participants et plus des deux tiers ont été construits collectivement par les habitants, accompagnés par les partenaires du quartier.

Des actions qui s'inscrivent dans la durée : cours de français langue étrangère le lundi et jeudi, les Matinales de l'emploi un jeudi sur deux, le petit déjeuner des habitants le vendredi, des soirées jeux de société le jeudi,...

Mais aussi des animations ou sorties ponctuelles pour les familles comme un brunch interculturel ou une soirée alsacienne, la fête des voisins, une initiation à la pêche, une visite au zoo d'Amnéville ou l'organisation des fêtes de fin d'année,...

Trois actions phares sont notamment au programme des mois à venir :

- La création d'un potager urbain collectif
- La mise en place d'une cellule d'aide aux devoirs
- Une offre de loisirs éducatifs de proximité (animations de rue) proposés par les animateurs jeunesse qui ont récemment rejoint l'EVS.

L'évolution de l'EVS

« L'Espace de vie sociale a été créé pour être, à terme, confié à une association. Concrètement et lorsque les conditions seront réunies, les services de la ville pourraient passer le relais soit à une nouvelle association soit à une association existante ou à un collectif inter-associations. De plus, il est envisageable d'étendre le territoire de l'EVS à des quartiers voisins comme celui du Canal, du futur ensemble de la friche Métausel et ce jusqu'au quartier du valois en incluant les habitants des immeubles SICI et Rossdeutsch » explique Fabien Weiss, adjoint au maire chargé de la politique de la ville.

Des évolutions possibles qui seront étudiées avec les habitants pour assurer la pérennité de ce dispositif, porteur aujourd'hui d'une nouvelle dynamique dans le quartier du Guirbaden.



Séjour sportif au Champ du feu en décembre pour un groupe de filles du quartier.



Soirée du nouvel an à l'Espace Rencontre du Guirbaden où le buffet a été préparé avec l'aide des habitants et des jeunes du quartier.

Document remis



Quartier des Écrivains : de nouvelles perspectives

Le quartier des Écrivains est en pleine mutation. OPUS 67 réalise depuis plusieurs années une réhabilitation d'ampleur des immeubles. Un programme de renouvellement urbain pourra accompagner ces travaux. En effet, le quartier des Écrivains vient d'être reconnu quartier d'intérêt national. C'est une excellente nouvelle pour l'ensemble des habitants et pour notre ville.

Une rénovation urbaine ?

Les Projets de Rénovation Urbaine (PRU) du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg sont réalisés dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU), mis en œuvre par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Ce programme national vise à l'amélioration en profondeur des conditions de vie des habitants de quartiers concentrant de nombreuses difficultés urbaines, sociales et économiques, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable.

Début janvier, 200 quartiers répartis dans toute la France ont été sélectionnés par l'Agence Nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) qui dispose d'une enveloppe globale de 5 milliards d'euros.

Chaque projet décline les axes d'intervention suivants :

- intervention sur l'habitat, pour

l'amélioration et la diversification de l'offre de logements.

- intervention sur les espaces extérieurs, pour la requalification des espaces publics et privés, et le renforcement des dessertes et de l'accessibilité au territoire.

- intervention sur les services, les commerces de proximité, la dynamique économique par le développement, le soutien aux activités et l'adaptation des équipements publics.

La transition énergétique est également au cœur de la démarche, notamment parce que la crise écologique frappe d'abord les plus fragiles.

Un quartier en évolution depuis plusieurs années

Ce projet de renouvellement urbain est la reconnaissance des engagements réalisés ces dernières années par de très nombreux acteurs qui ont montré leurs ambitions pour ce quartier.

Après la réalisation de la crèche « La Petite Plume » qui fonctionne depuis un an maintenant, c'est le Centre Social et Familial Victor Hugo qui fera l'objet à partir de cet été de travaux de restructuration et d'extension. Les mairies ne financent pas seules ces investissements, le Conseil Général et la CAF sont des partenaires essentiels. L'Eurométropole a investi avec la mise en place des poubelles enterrées et avec l'étude en cours sur le réseau de chaleur. En tant que pilote du projet de rénovation urbaine, elle s'engage à nouveau et avec force pour ce quartier. Bien sûr, OPUS 67, unique bailleur des immeubles du quartier, porte une très forte part des investissements sur le secteur avec l'actuelle réhabilitation des logements.

L'Etat accompagne l'ensemble de ces démarches et son appui a été de taille dans la reconnaissance par l'ANRU. Il a en effet soutenu les nombreuses démarches entreprises en ce sens tant par les deux villes concernées, Schiltigheim et



Nicolas Target

Bischheim, que par l'Eurométropole de Strasbourg. Cette dernière, compétente sur la thématique de la politique de la ville, a déjà conduit ces dernières années des opérations de renouvellement urbain sur 5 quartiers (Neuhof, Meinau, HautePierre, Cronembourg à Strasbourg et Hironnelles à Lingolsheim). « J'espère qu'elle s'engagera avec la même force pour nos villes » confie Fabien Weiss, adjoint au maire en charge de la politique de la ville.

Un projet à construire et à partager

L'adjoint rappelle également le principe

essentiel à toute rénovation urbaine. « Aujourd'hui, il n'y a pas de projet dans les tiroirs. Le projet est à construire avec les habitants car il est pour eux. Il s'agit de leur cadre de vie et de leurs préoccupations directes. Le rôle de chacun sera essentiel tout au long de la démarche et nous comptons énormément sur la participation des habitants dès les premières actions de concertation qui débiteront au printemps. » Si le projet tel qu'il sera mis en œuvre n'est pas encore défini, un objectif engage toutefois nos élus : il est essentiel que chacun des habitants puisse continuer à vivre dans son quartier avec une qualité de vie et un bien-être améliorés.

AMÉNAGEMENTS DANS LA VILLE

Plus de confort au quotidien



Angle de la rue des Pinsons et de la rue Longchamp
Quelques marches pour un accès facilité et sécurisé au chemin longeant le Canal.

Nicolas Target



Allée Blaise Pascal
Création d'un cheminement piéton permettant aux habitants du quartier du Guirbaden de rejoindre le lycée Marc Bloch ou l'arrêt du tram.

Nicolas Target

Inauguration

Le 29 novembre était inaugurée la nouvelle pelouse synthétique du CS Mars Bischheim, déjà très utilisée, depuis la rentrée, par les 450 licenciés du club.



Laurence Lamard

Le CS Mars Bischheim fêtera ses 110 ans l'année prochaine. Il est loin le temps où les joueurs s'entraînaient sur le Rammelplatz (Place de la République) qui était alors la déchèterie de la commune. En 1920, le club devenait propriétaire de la « cuvette » et allait décemment commencer sa longue histoire footballistique. Si c'est toujours le ballon rond qui réunit les passionnés à la cuvette, le club a fortement évolué et notamment ces dernières années en accueillant une section féminine. Alors, rien de surprenant en ce jour d'inauguration de voir s'affronter des équipes de jeunes filles, non loin des débutants du CS Mars opposés à leurs voisins du FC Soleil (invités pour l'occasion) car le club affiche désormais pleinement sa mixité.

Un synthétique « made in France »

Jean-Claude Kieffer, adjoint au maire chargé des sports, a rappelé la genèse de cette nouvelle pelouse synthétique, posée entre le 15 juillet et le 12 septembre et prise en charge par la commune pour un montant de 297 000 € TTC. « Des travaux qui ont pris un peu de retard en raison des mauvaises conditions météo de l'été » reconnaissait Patrick Koch, adjoint au maire en charge des travaux et de l'environnement et qui a remercié le club « pour avoir su faire preuve de patience ». Mais le jeu en valait la chandelle car selon

le directeur de l'entreprise EPSL, Jean-Luc Heimberger, « *ce synthétique nouvelle génération de fabrication française, supportera sans problème un usage intensif et ne sera plus détérioré par les flaques d'eau qui stagnaient auparavant sous l'ancienne pelouse* ».

Noël avant l'heure

En cette veille de Noël, Jean-Luc Heimberger en a profité pour remettre un chèque de 500 € au président du club Grégory Caramello, comblé par ce cadeau inattendu et qui n'a pas manqué de remercier la municipalité, notamment le maire Jean-Louis Hoerlé, d'avoir tenu sa promesse de remplacer le synthétique

posé il y a 14 ans. Un support qui fait aujourd'hui l'unanimité, « *ce qui n'était pas le cas il y a quelques années* » remarquait Albert Gemmrich, président de la LAFA. « *Ce type de terrain est, en effet, utilisable tous les jours et à terme moins onéreux et plus écologique qu'un terrain en gazon* » poursuivait le président de la Ligue.

Un terrain indispensable pour « *ce club de légende de notre ville* » rappelait Jean-Louis Hoerlé après en avoir résumé l'histoire. « *Un club formateur qui, comme le FC Soleil, remplit pleinement sa mission d'éducation auprès des jeunes. Et ensemble, au vu du nombre de leurs licenciés, ils prouvent que le football est une réussite à Bischheim* » concluait le maire.



De jeunes joueuses étaient aussi sur le terrain. Image d'un club qui affiche sa mixité.

Laurence Lamard

Eurométropole

Depuis le 1^{er} janvier 2015, par décret ministériel, la CUS est devenue "l'Eurométropole de Strasbourg". En effet, la loi de réforme territoriale du 27 janvier 2014 prévoit que les plus grandes agglomérations françaises passent du statut de Communauté urbaine au statut de Métropole. Bischheim est, de ce fait, l'une des 28 communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

La dénomination spécifique que la loi confère à "l'Eurométropole de Strasbourg", consacre le rôle spécifique de Strasbourg, capitale européenne, siège à ce titre de diverses institutions européennes, notamment les deux assemblées parlementaires : le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Naturellement, l'ensemble des élus du Conseil de communauté ont conservé leurs mandats et constituent les membres du nouveau "Conseil de l'Eurométropole".

Toutes les compétences de la Communauté urbaine de Strasbourg sont exercées, depuis le 1^{er} janvier 2015, par l'Eurométropole.

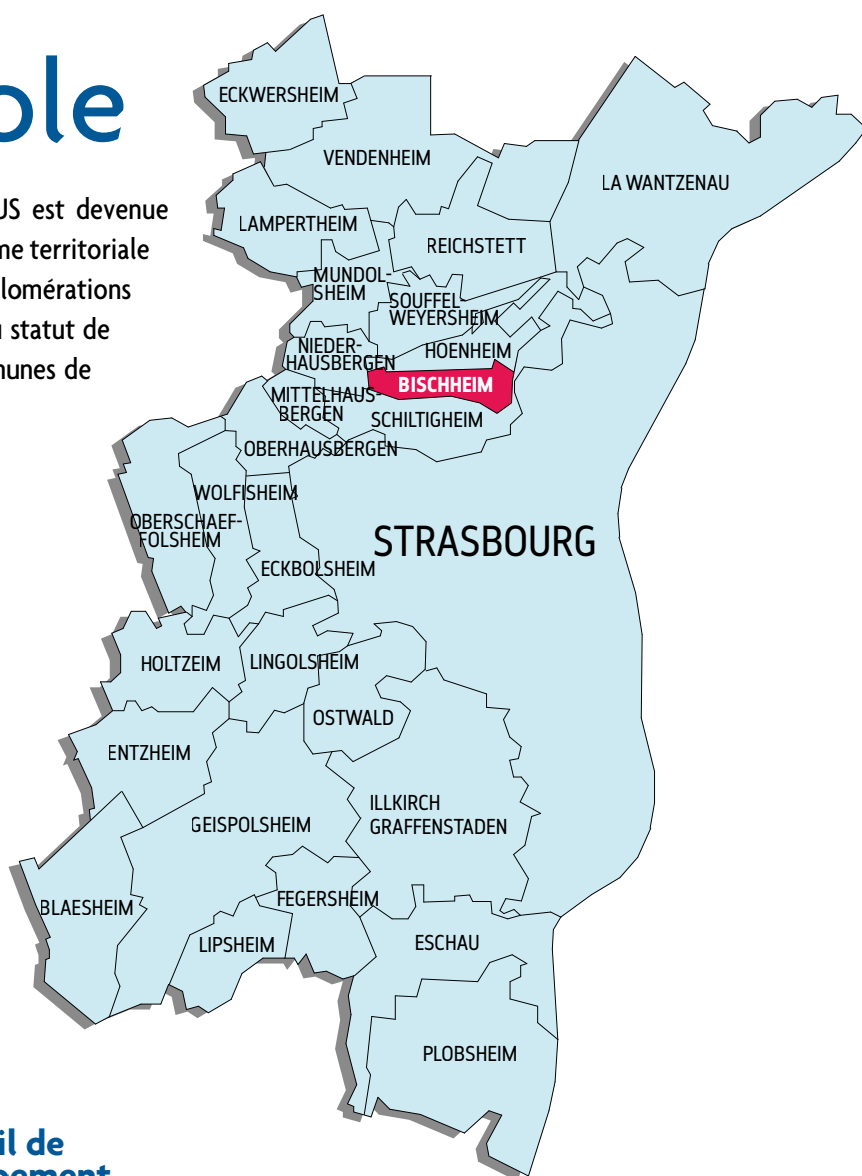
S'y ajoutent de nouvelles compétences obligatoires :

- la participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- la lutte contre la pollution de l'air
- la lutte contre les nuisances sonores
- les concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
- la participation aux pôles de compétitivité et au capital des sociétés d'accélération du transfert de technologie

L'Eurométropole : catalyseur des politiques des différents acteurs publics sur son territoire

La loi prévoit également que l'Eurométropole peut, en accord avec les collectivités concernées, exercer de nouvelles compétences, soit par délégation, soit par transfert :

- de l'État, notamment dans le domaine de l'habitat
- de la Région, notamment dans le domaine du développement économique
- du Département, notamment pour l'action sociale et la voirie départementale (obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017)



Le conseil de développement

Strasbourg Eurométropole mettra en place un conseil de développement réunissant les forces vives de l'agglomération, les habitants* ainsi que les représentants des institutions et organismes européens, les autorités publiques locales allemandes et les organismes transfrontaliers.

Le conseil de développement proposera des orientations à l'Eurométropole sur les grandes politiques publiques.

** Les citoyens habitant le territoire pourront proposer leur candidature lors de l'appel à candidature qui sera lancé du 16 février au 16 mars. Vous trouverez toutes les modalités sur notre site internet www.ville-bischheim.fr en février.*

L'Eurométropole et les communes

L'Eurométropole exerce ses compétences sur l'ensemble du territoire. Les relations avec ses communes membres ne changent pas. La commune reste le maillon de proximité indispensable au bon fonctionnement de l'Eurométropole.

STRASBOURG EUROMÉTROPOLE

EN CHIFFRES

28 communes

316 km²

477 502 habitants

43%
de la population du Bas-Rhin

25%
de la population alsacienne

Quatre bischheimoisies donnent vie à un projet citoyen

Dans le programme de développement durable de Bischheim – dit « Agenda 21 » – sont inscrites diverses actions visant à renforcer le lien social et les solidarités. Au cours du second semestre 2014, le Centre Communal d'Action Sociale a élaboré un projet de cette nature, en collaboration avec l'école élémentaire At Home et l'association Carijou.



L'équipe de "Envie d'agir": (de g. à d.) Ilham Benstitou, Fatma Cinbas, Melihat Aksoy et Maria Faludi.

« Envie d'Agir » a été sélectionné pour figurer parmi les « nominés » des Trophées de la Solidarité 2014 du Conseil Général du Bas-Rhin. Cette manifestation vise à valoriser les actions qui permettent de lutter contre la pauvreté et l'exclusion, de façon à rendre notre société plus solidaire, plus respectueuse des uns et des autres et plus attentive envers les plus fragiles.

et proposés à la vente dans la boutique de la rue du Faubourg National à Strasbourg.

Révéler des potentiels

Le principe : accompagner un petit groupe de personnes bénéficiaires du RSA, dynamiques et proches de l'emploi, dans l'élaboration d'une action de collecte de jouets.

L'objectif : valoriser les atouts et les potentiels de ces personnes dans une perspective d'insertion socio-professionnelle, en les mobilisant autour d'un projet citoyen.

Quatre femmes, dont trois mères de famille du quartier Guirbaden, ont accepté la proposition. L'équipe ainsi constituée a visité l'association Carijou, chantier d'insertion qui récupère, répare et revend des jouets à prix modérés. Avec les informations et images collectées lors de cette visite, elles ont élaboré une séquence d'animation destinée à tous les élèves de l'école élémentaire At Home : elles ont patiemment construit leur argumentaire, peaufiné leur communication orale, sélectionné les supports visuels pertinents, etc.

Une action « en 3D »

En novembre dernier, l'équipe a présenté cette animation à 7 reprises, intervenant devant chaque classe, en faisant le lien entre la solidarité (permettre à des familles d'acheter des jouets à moindre coût, économie) la création d'emplois d'insertion chez Carijou et l'environnement : réparer et réutiliser au lieu de jeter.

Les élèves ont pu faire le lien avec la sensibilisation sur les déchets dont ils

avaient bénéficié début 2014. Ils ont aussi vu concrètement comment les trois dimensions du développement durable (social, économie, environnement) peuvent s'imbriquer.

L'opération a fait tache d'huile

L'intervention semble avoir atteint son objectif puisque dès le lendemain, des parents d'élèves ont souhaité en savoir plus... Les jeunes femmes ont donc enchaîné sur une présentation du projet lors d'un petit déjeuner des habitants à l'Espace Rencontre du quartier.

Les élèves ont déposé leurs dons à l'école courant janvier. Les habitants du quartier n'ayant pas d'enfants scolarisés ont pu aussi contribuer grâce à la collecte organisée à l'Espace Rencontre. Même chose pour les agents de la mairie qui se sont joints à l'opération.

Au final, Carijou a récupéré une montagne de jouets qui seront triés, réparés, nettoyés

“ On peut encore être utile ”

Du côté des quatre actrices de l'action, le bilan est largement positif : « Seule avec mes enfants, je n'avais pas envie du contact avec les autres » explique Fatma Cinbas. « Aujourd'hui, je me sens rassurée donc plus ouverte, je n'ai plus peur du regard de l'autre et je peux parler à un adulte d'égal à égal ». Même sentiment pour Ilham Benstitou : « C'est une belle expérience, j'ai pris confiance en moi et je me sens à l'aise face aux autres adultes, par exemple avec les instituteurs ».

Pour Melihat Aksoy, le projet a tout d'abord « permis de sortir du quotidien, je ne pensais pas aller aussi loin ! J'ai maintenant assez confiance en moi pour avancer dans mon projet de recherche d'emploi ».

« Quand on participe à ce genre d'action, on se dit qu'on n'est pas oubliée dans cette société et qu'on peut encore être utile » conclut Maria Faludi.



Des interventions dans chacune des classes de l'école pour expliquer le projet et motiver les élèves.

Nettoyage de printemps à la Ballastière

Vendredi 27 mars

Le plan d'eau de la Ballastière est l'espace naturel le plus important de Bischheim et le plus apprécié des habitants. Organisé par la ville, son nettoyage printanier est devenu une tradition à laquelle s'associent des bénévoles des différents services municipaux, des associations et des habitants. Nous vous invitons à vous joindre à eux pour contribuer à la propreté du site et partager un moment de convivialité au grand air.

Prévoyez de bonnes chaussures et des vêtements adaptés à la météo du jour (des gants et des sacs vous seront fournis). Une collation chaude et un verre de l'amitié clôtureront cette matinée.

Rendez-vous devant la base de loisirs à 8h30.

+ D'INFOS :

Renseignement complémentaire au 03 88 20 83 61 ou technique@ville-bischheim.fr



Nicolas Target

Thermographie sur mesure

Une première balade thermographique suivie d'une intervention en salle aura lieu mercredi 11 février de 19h à 20h30. Le parcours a été construit en fonction des demandes des bischheimois désireux de visualiser sur leur propre façade les éventuelles déperditions de chaleur.



Document remis

Accompagné d'un conseiller de l'Espace Info Energies équipé d'une caméra thermique, le groupe se

rendra dans les rues suivantes : rue de Tours, Voltaire, Esperanto, Maurice Muller, rue des Fleurs, et Charles Herm. Si vous habitez

l'une de ces rues ou à proximité immédiate, que vous soyez locataire ou propriétaire, vous pouvez encore demander à ce que ce parcours passe devant chez vous. A l'issue de $\frac{3}{4}$ d'heure de déambulation, retour en salle autour d'une boisson chaude pour poser vos questions concernant les aspects techniques et financiers d'une rénovation de logement.

Toutes les personnes intéressées peuvent participer : RV le mercredi 11 février à 19h devant la mairie.

En fonction des inscriptions à venir, une seconde déambulation pourra être programmée dans un autre quartier le mercredi 18 février à la même heure.

+ D'INFOS :

Contact : s.galland@ville-bischheim.fr ou 03 88 18 01 49.



1 11 DÉCEMBRE VOÛTE ÉTOILÉE



2 5 DÉCEMBRE EN VILLE



3 12 DÉCEMBRE | SALLE DU CERCLE



4 10 DÉCEMBRE | SALLE DES FÊTES DU CHEVAL BLANC



5 8 JANVIER HÔTEL DE VILLE



6 19 NOVEMBRE | SALLE DU CERCLE



7 21 NOVEMBRE | SALLE DU CERCLE



8 15 JANVIER | HÔTEL DE VILLE



9 5 JANVIER | HÔTEL DE VILLE

LÉGENDES

- 1 Noël en chantant**
Après un repas festif, les résidents de la Voûte Etoilée ont chanté Noël et partagé vin chaud et bredele.
- 2 Tournée de St Nicolas**
St Nicolas accompagné de son Hans Trapp (père fouettard) était au rendez-vous pour combler les enfants de ses gourmandises. Des chocolats et pains d'épice offerts par l'OMSAL et des grands maënele confectionnés par les boulangers de Bischheim.
- 3 Noël des tout-petits**
Un joli conte musical et dansé pour les enfants des structures petite enfance de la ville et des P'tits Schtroumpfs.
- 4 La légende du Sapin**
Les assistantes maternelles étaient sur scène pour un spectacle tout en douceur lors de la fête de Noël du RAM (relais assistantes maternelles) avant de partager un goûter avec les enfants.
- 5 Recueillement**
Une minute de silence a été respectée lors du jour de deuil national décrété en raison de l'attentat perpétré la veille à Charlie Hebdo.

- 6 Qu'est ce qui fait le jour?**
Plongée dans un univers poétique où des lavandières et des animaux se rencontrent pour répondre à des questions farfelues et essentielles. Le jeune public a adoré!
- 7 Renegades Steel Orchestra**
Surprenant, déroutant, joyeux, festif et endiable... Les musiciens du Renegades Steel Orchestra ont enchanté le public de la Salle du Cercle, passant d'un style musical à l'autre avec de « simples bidons ».
- 8 Marché de Noël**
Le marché de Noël organisé par l'Union de Professionnels de Bischheim a attiré de nombreux bischheimois venus déguster le traditionnel vin chaud ou rencontrer le Père Noël. Des visiteurs généreux qui ont apporté en nombre des livres et des jouets au profit de l'association Carijou.
- 9 Tradition**
Il est des traditions qui perdurent comme celle de la galette des rois offerte chaque année par les boulangers au maire et à ses adjoints. Un sympathique moment de convivialité et une belle occasion pour se rencontrer.

Messti 2015



Nicolas Tugat

Le Messti de Bischheim se déroulera du 30 mai au 10 juin. Le Johrmärk aura lieu le 1^{er} juin dans les rues de la ville.

Cultiver sans pesticide

Samedi 21 mars à 10h

La ville de Bischheim en partenariat avec l'association pour le biocompostage dynamique d'Alsace et de Lorraine vous invite à une matinée d'informations sur le thème de l'association des plantes et la rotation des cultures.

Réfectoire des ateliers municipaux
1, rue du Guirbaden à Bischheim

Ciné-débat : à vos agendas

Quatre séances de ciné-débat vous sont proposées ce semestre : les jeudis 12 février, 12 mars, 9 avril et 11 juin, à 20h, au rez-de-chaussée de la mairie.



Gilfrank/Hektor/CC

Jeudi 12 février à 20h

« Manger en 2040 », d'Elsa Le Peutrec

Sociologues, économistes et chefs cuisiniers se projettent dans l'avenir de nos assiettes et réagissent à de courts films d'animation humoristiques qui proposent plusieurs futurs possibles. Leurs travaux aident à comprendre les recherches en cours et les futurs qu'elles sont susceptibles de nous proposer pour nourrir 9 milliards d'humains.

Jeudi 12 mars à 20h

« Comme les z'autres », de Jill Emery

Bruno, Denise, Nicole, Michaël et les autres sont adultes handicapés mentaux. Soutenus par un service d'accompagnement, ils vivent en quasi autonomie dans une ZUP où ils font souvent face à l'incompréhension de leurs voisins. Le mot "handicap" les révolte. Ils veulent qu'on sache qu'ils existent, ce qu'ils vivent et ressentent.

PERMANENCES EN MAIRIE

Consultations gratuites



Nicolas Tugat

Conciliateur de justice : M. Jean-Claude Walz

Le conciliateur de justice Jean-Claude Walz tiendra ses prochaines permanences les **mardis 3 février, 3 mars et 7 avril de 9h à 11h** au rez-de-chaussée de la mairie.

Pour le rencontrer, veuillez-vous inscrire à l'accueil ou par téléphone au 03 88 20 83 83.

Avocat : Maître Zolty

Maître Zolty tiendra ses prochaines consultations les **jeudis 5 et 19 février, le 19 mars et les 2 et 23 avril de 17h30 à 19h**.

Avocat au barreau de Strasbourg, vous pouvez le consulter pour toute question d'ordre juridique au rez-de-chaussée de la mairie. Sans rendez-vous.

Commissions extra-municipales

- Commission de la cohésion sociale et du développement durable
- Commission de l'environnement et du cadre de vie
- Commission de l'animation culturelle et de l'événementiel
- Commission du sport, jeunesse
- Commission du développement économique et de l'emploi

Toute personne intéressée pour participer aux travaux de l'une ou de plusieurs de ces commissions extra-municipales peut le faire en s'inscrivant auprès du secrétariat de la Direction Générale de la mairie.

Renseignement et inscription :
Sylviane Claudel au 03 88 20 83 52



Nicolas Target

Élections départementales : mode d'emploi

Les dates

1^{er} tour : dimanche 22 mars
2^e tour : dimanche 29 mars

Qui éliez-vous ?

Vous élirez des conseillers départementaux qui remplaceront les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011. A l'issue de ce scrutin, le Conseil Général sera dénommé Conseil Départemental.

Durée du mandat

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Nouveaux cantons

La circonscription électorale des élections départementales reste le canton. Néanmoins, la carte des cantons a été redessinée afin de l'adapter aux réalités socio-démographiques. Ainsi à partir de 2015, le Bas-Rhin comptera 23 cantons (contre 44 aujourd'hui) avec 46 élus au total.

Le canton de Bischheim qui était composé des communes de Bischheim et de Hoenheim a été modifié. Vous voterez désormais pour élire les conseillers départementaux du canton de Schiltigheim constitué des communes de Bischheim et Schiltigheim.

Mode de scrutin

Pour chaque canton, un binôme composé d'un homme et d'une femme (avec chacun un remplaçant) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

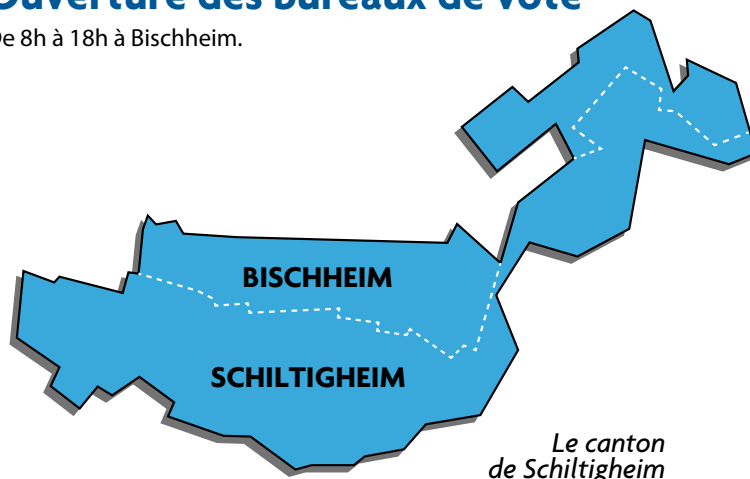
Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Qui vote ?

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales.

Ouverture des bureaux de vote

De 8h à 18h à Bischheim.



À la Cour des Boecklin

De février à mars

Cour
des Boecklin

> LES RENDEZ-VOUS

EXPOSITIONS

Tout public – Entrée libre

Les expositions sont ouvertes au public : mardi, mercredi et dimanche de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

EN PASSANT

Sabine Weiss (photographie)



Jusqu'au 1^{er} mars

FRAGILITÉ

Inès Lopez Sanchez Mathély (peinture, sculpture sous forme d'installation)

Du samedi 14 mars au dimanche 26 avril



Ces sculptures à taille humaine, installées en groupe dans l'espace, expriment des manques et des blessures de vie.

Elles ont été conçues avec des métaux soudés auxquels se sont rajoutées différentes techniques, destinées à donner l'aspect du métal rouillé et rongé, évoquant l'usure du temps et les souffrances endurées par les êtres humains. Des personnages abîmés par les épreuves, mais sereins et confiants dans l'avenir insufflé par la vie.

À L'ÉCOUTE DE L'ART

Tout public – Entrée libre

Dimanche 29 mars de 15h à 15h45

Visite guidée de l'exposition d'Inès Lopez Sanchez Mathély avec Lucie Mosca, médiatrice culturelle.

LES P'TITES Z'OREILLES

Entrée libre sur inscription



Histoires pour les 3-5 ans

Mercredi 4 mars de 10h30 à 11h15

Les bibliothécaires invitent les petites oreilles à venir s'ouvrir aux histoires, comptines, chants et autres petits jeux...

LES Z'OREILLETES

Entrée libre sur inscription



Histoires pour les tout-petits de 18 à 24 mois

Mercredis 18 février et 18 mars de 10h30 à 11h15

Les bibliothécaires invitent les toutes petites oreilles à venir s'ouvrir aux histoires, comptines, chants et autres petits jeux...

LA TÊTE DANS LES IMAGES

Entrée libre sur inscription

Ateliers autour du livre, du papier et de l'illustration animés par Céline Delabre.

ÇA ROULE !

Atelier de gravure

Pour les enfants à partir de 8 ans

Mercredi 25 février de 10h à 12h et jeudi 26 février de 14h à 16h

Rouler – avancer – comment ?

Un atelier de gravure avec pour objectif la réalisation d'un imagier collectif sur le thème des transports.

Attention : atelier sur deux séances, inscription obligatoire aux deux séances.

ÇA GRAVE !

Atelier de gravure

Pour débutants à partir de 16 ans

Mardis 3 février et 3 mars de 19h à 21h30

Ateliers durant lesquels nous expérimenterons divers outils de gravure et d'impression en linogravure et xylogravure.

ÉCRIRE, DIT-ELLE...

Pour les adultes - entrée libre sur inscription



Ateliers d'écriture conçus et animés par Faly Stachak

Mardis 24 février, 10 et 24 mars de 19h à 21h30

Et votre plume se déliera ! Plaisir d'écrire, audace de se lancer, souhait d'avancer vos nouvelles ou votre roman ? Conçu selon la composition et les souhaits du groupe, cet atelier est ouvert à tous, écriture confirmée ou débutante.



Cour des Boecklin

17 rue Nationale - 67800 Bischheim

Tél. : 03 88 81 49 47

<http://bibliotheque.ville-bischheim.fr>

Saison 2014/2015

la Salle du Cercle

Musique
du monde

Ciné
concert

Humour

Jeune public



© DR

06
FEV
20h30

En Chordais

Grèce

Les Trois Âges

de Buster Keaton et Eddie Cline

Musique : Ozma

13
MAR
20h30



© DR

26
MAR
20h30

Le Vent du Nord

Québec



© Stéphane Najman

Le Tour de Valse

BD Concert

Musique : Jean-Pierre Caporossi et Tony Canton

17
AVR
20h30



© Alina Productions



INFOS &
BILLETTERIE 03 88 333 668

2b rue de l'Église
67800 Bischheim

www.salleducercle.fr

VEGAS DELUXE

Concerts **Apéritif**

L'École Municipale de Musique vous propose de nouveaux rendez-vous dans le cadre de la série de concerts « *apéritif* ». Ces manifestations dont l'objectif est d'offrir des concerts pour un public curieux de découvrir des interprètes en live, dans des répertoires variés, connaissent un joli succès.



Michael Zuber et Aimé Bastian interpréteront des œuvres de Mozart.

Dimanche 15 février à 11h

Récital violon et piano – Œuvres de Mozart
Michael Zuber et Aimé Bastian

Michael Zuber est né à Strasbourg en 1971 et c'est à l'âge de quatre ans que son grand-père lui donne ses premières leçons de violon. Son premier concert comme soliste avec orchestre a lieu en 1982, il a dix ans !

Il poursuit ensuite ses études avec Pierre Amoyal, d'abord à Paris puis au conservatoire de musique de Lausanne où il obtient son "*Premier prix de virtuosité*" ainsi que sa "*Licence de Concert*". Il a enregistré les cinq concertos de Mozart ainsi que

les concertos de Bach avec l'Orchestre de chambre de Prague. Depuis 2005, il forme un duo piano-violon avec le pianiste Aimé Bastian.

Dimanche 15 mars à 11h

Concert du quatuor de clarinettes « Galanta »

Né en 2000, Galanta est une succession de rencontres et de chemins qui se sont croisés. Faire "*l'expérience Galanta*" c'est ressentir la fraîcheur et l'intensité de la musique tout en partageant le plaisir de ses interprètes.

Par la richesse de ses différents timbres,

"Galanta" tente de proposer une autre approche de la clarinette. Son répertoire varié (du XVII^e au XXI^e siècle) et créatif, sa polyvalence instrumentale et sa nomenclature permettent la mise en valeur d'une large palette sonore et musicale.

Dimanche 19 avril à 11h

Concert du « Quatuor TourneSol »

Christophe Oury (accordéon), Christian Ott (guitare), Nicolas Dreyfus (contrebasse) et Marine Goldwasser (clarinette).

D'inspirations variées allant du swing manouche au swing des Balkans en passant par le tango ou des compositions plus actuelles, ce groupe s'approprie des thèmes nomades qu'il pimente d'une généreuse touche d'improvisation.

Ces musiciens croisent leurs inspirations pour proposer, le temps d'un concert, une interprétation de ce répertoire sensible et personnelle.



Ecole Municipale de Musique

Tél. : 03 68 00 33 80

Mail : musique@ville-bischheim.fr

Dancez au rythme des **saisons**



Stages

Adultes à partir de 15 ans

Danse contemporaine (Catherine Bury)
Samedi 7 mars de 16h à 18h et dimanche 8 mars de 10h à 12h
Tarif : 24 euros le stage

Danse de Société (Hervé Garboud)

- **Rock n'roll** (niveau débutant et intermédiaire) Samedi 7 mars de 14h à 17h et dimanche 8 mars de 9h30 à 12h30

- **Salsa portoricaine** (niveau intermédiaire et avancé) Samedi 11 avril de 14h à 17h et dimanche 12 mars de 9h30 à 12h30
Tarif : 36 euros le stage

Danse Modern'jazz (Pia Freiberg)

- Du lundi 2 mars au jeudi 5 mars
Niveau débutant de 18h à 20h et niveau intermédiaire de 20h à 22h
- Du lundi 27 avril au jeudi 30 avril
Niveau débutant de 18h à 20h et niveau intermédiaire de 20h à 22h

Tarif : 48 euros

Pour les futurs mariés et leurs invités (Hervé Garboud)

Au top pour le bal de mariage 25 et 26 avril : le samedi de 14h à 17h et le dimanche de 9h30 à 12h30

Tarif par couple : 57,60 euros/stage

Enfants et ados

Danses latines en ligne pour les garçons et les filles de 8 à 12 ans (Hervé Garboud)
Samedi 21 février de 14h à 17h

Tarif : 18 euros

Ateliers

Ateliers de danse mensuels réservés aux

garçons de 7 à 11 ans (Catherine Bury)
14 février, 21 mars, 18 avril de 10h30 à 12h
Tarif : 9 euros l'atelier (gratuit pour les élèves de l'école)

Tout public (à partir de 15 ans – valides et non valides)

Ateliers chorégraphiques (Pia Freiberg)
Les samedis de 14h à 16h : les 14 février, 14 mars, 28 mars, 18 avril
Tarif : 15 euros l'atelier (gratuit pour les élèves de l'école)

Travail sur répertoires chorégraphiques (Catherine Bury)

Le 26 avril de 10h à 12h et de 13h à 15h
Tarif : 24 euros

Lieux : salle de danse du parc des sports de Bischheim – allée Blaise Pascal ou salle de danse de la Cour des Waldteufel – 6 rue Nationale à Bischheim



Renseignements et inscriptions au
03 88 20 83 82 ou 03 88 18 01 50 ou
www.ville-bischheim.fr/danse

Éducation à la citoyenneté

Le 20 novembre, date anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, le maire Jean-Louis Hoerlé recevait deux classes de CM2 de l'école des Prunelliers dans le cadre du projet de l'Odyssée Citoyenne organisée par l'association Themis.

Depuis 6 ans, l'association Themis organise l'Odyssée Citoyenne dont l'objectif est d'accompagner les enfants à devenir des citoyens responsables, respectueux et capables de vivre ensemble. Cette action leur propose un véritable apprentissage de la citoyenneté tout au long de l'année scolaire. 20 classes de l'Eurométropole de Strasbourg y participent dont les classes de CM2 de Véronique Heydt et Marie Lohmuller de l'école des Prunelliers.

L'Odyssée Citoyenne se décline en plusieurs étapes, accompagnées par Lucie Mura, intervenante de l'association. Après avoir été informés de leurs droits à partir de la Convention Internationale des droits de l'enfant, les élèves étaient amenés à rencontrer le maire de leur commune.

Citoyens de Bischheim

Et c'est très officiellement que Jean-Louis Hoerlé a reçu les jeunes élèves à l'Hôtel de Ville, revêtant pour l'occasion, son écharpe de maire. Après leur avoir brièvement expliqué son rôle et celui du conseil municipal, il a répondu aux nombreuses questions de ses jeunes interlocuteurs intéressés par sa fonction, ses motivations et très curieux de connaître ses projets pour la ville. Quelles études avez-vous fait ? Pourquoi vouliez-vous être maire ? Est-ce un travail ? Avez-vous des gardes du corps ? Quels sont vos loisirs ? Allez-vous construire des nouveaux immeubles, des nouveaux stades de foot ?

Un échange dynamique dans lequel le maire n'a éludé aucune question et leur



Jean-Louis Hoerlé s'est prêté avec plaisir à ces rencontres avec les élèves, avides de le questionner.

Nicolas Target

a expliqué des valeurs fondamentales comme l'engagement au service des autres ou le sens de l'intérêt général.

Après cette rencontre avec leur maire, les élèves découvriront les institutions européennes, travailleront sur l'éco-citoyenneté avec une visite à la réserve naturelle du Rohrschollen, réfléchiront

à leur histoire, personnelle et collective (visite d'un lieu ayant marqué l'histoire alsacienne) avant de retrouver tous leurs camarades de l'Odyssée Citoyenne le 19 juin à Illkirch lors d'un grand forum.

Rencontres projet « Respect »

Le maire a également reçu deux classes de l'école St Laurent et deux de l'école République dans le cadre du projet « Respect » mené par l'association PasSage avec les enseignants qui propose chaque année aux élèves de découvrir les différents lieux de culte et de rencontrer le premier magistrat de la commune.

Association Themis

Créée en 1990, Themis est une association d'accès au droit pour les enfants et les jeunes. Elle a trois missions :

- L'accueil individuel
- Les actions d'éducation à la citoyenneté et la formation
- La promotion des droits de l'enfant



Nicolas Target

Solidarité

Les 628 élèves du collège du Ried ont doublé la mise avec un chèque de 2533,90 euros offert à l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies) dans le cadre de leur participation à l'opération « *Mets tes baskets et bats la maladie* ».



Un chèque de 2533,90 euros au profit de l'association ELA.

Pour leur 2^e participation, les collégiens ont ainsi récolté 2533,90 euros qu'ils ont remis à Madame Sturtz, représentante de l'association ELA, lors d'une petite réception.

Prix de l'ambassadeur

En juin, Jonathan Charles, qui a récolté le plus de dons au profit d'ELA, partira à Paris avec Mohamed Bellahcene, le Principal, pour représenter le collège à la cérémonie du prix de l'ambassadeur qui récompense les élèves qui se sont le plus investis au profit de l'association.

L'année dernière à l'occasion du cross, le collège du Ried participait pour la première fois à l'une des actions organisées par ELA dans le but de récolter des fonds pour lutter contre les leucodystrophies. Un projet coordonné par Fabien Kaerlé avec ses collègues enseignants d'EPS pour sensibiliser les jeunes à la maladie, au handicap et leur permettre de s'investir dans une manifestation solidaire.

Dictée d'ELA

Cette année, l'action a été menée en deux temps. Pour informer les élèves et fédérer

leur énergie au service de la cause d'ELA, ils ont participé à la dictée d'ELA avec des professeurs inhabituels : des basketteurs et handballeurs de grands clubs locaux. Ce texte, écrit par Marie Darrieussecq, n'a pas pour but d'évaluer les élèves « *mais de leur délivrer un message de solidarité et de leur montrer l'intérêt de courir pour ELA* » explique Fabien Kaerlé.

Ainsi motivés, les élèves ont ensuite cherché des parrains qui leur ont fixé des objectifs à atteindre lors du cross en leur promettant de verser une somme d'argent en conséquence dans le cadre de l'action « *Mets tes baskets et bats la maladie* ».



Cette année, les élèves ont également participé à la dictée d'ELA sous l'égide de sportifs.

« Lire et faire lire » les tout petits

Les nouvelles activités périscolaires (NAP) mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires s'adressent depuis la rentrée aux élèves des écoles primaires, la ville ayant souhaité prendre le temps pour proposer un projet spécifique aux élèves de maternelle.

C'est dans cette perspective que depuis début janvier, six intervenants bénévoles de l'association « Lire et faire lire » sont présents une fois par semaine dans les écoles maternelles lors du temps périscolaire du soir. Ils viennent conter des histoires aux tout petits dans une démarche de plaisir, de partage et de découverte.

Ce moment de lecture est proposé gratuitement et à titre expérimental. S'il emporte l'adhésion des enfants, il pourrait faire partie du programme des NAP pour les maternelles.



Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour l'année scolaire 2015/2016 seront à effectuer en mairie au service Éducation à compter du **2 mars 2015**.

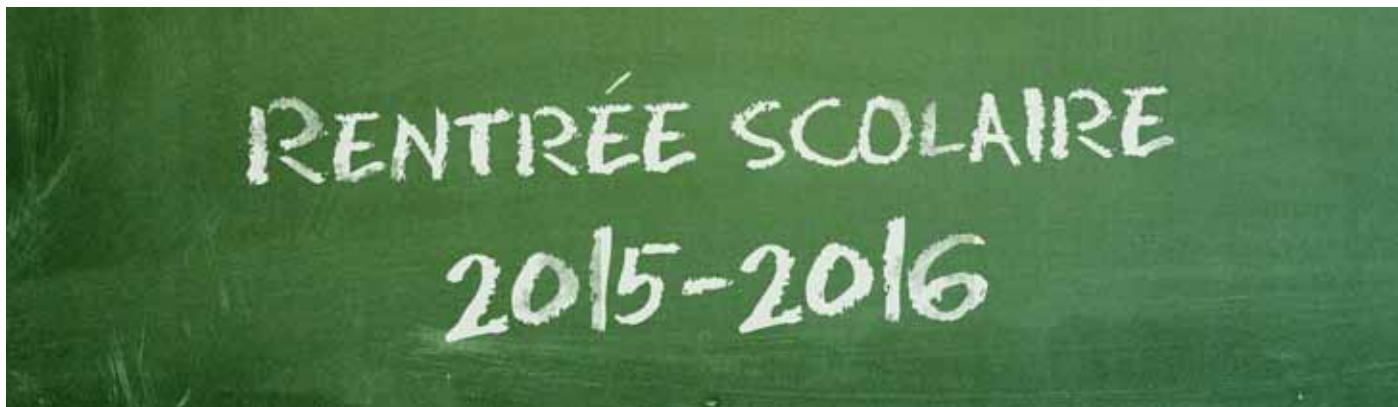


Photo Lewandowski

Seront concernés :

- Les enfants nés en 2012 (les 3 ans)
- Les enfants nés en 2013 (les 2 ans) domiciliés dans les secteurs des écoles Lauchacker et Prunelliers. Ces inscriptions seront enregistrées sur liste d'attente établie par ordre décroissant et l'admission de l'enfant se fera dans la limite des places disponibles. Un courrier d'information sur la situation de votre demande vous parviendra au plus tard au mois de juillet.
- Les enfants dont les parents habiteront à Bischheim à partir du 2 mars 2015
- Les enfants inscrits par dérogation dans une école d'une autre ville et dont les parents demandent la réintégration à l'école du quartier
- Les enfants d'autres villes dont la dérogation de secteur a été accordée pour Bischheim

Après l'inscription administrative, le parent devra se rendre à l'école pour procéder à l'admission définitive.

Pour que votre enfant fréquente une école de la ville, 2 démarches seront donc nécessaires :

1. Inscription en mairie

Du 2 mars au 17 avril 2015

Les lundis et mardis de 8h30 à 11h45

Les vendredis de 8h30 à 12h30

Les mercredis de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h30

En dehors de ces périodes, les inscriptions se feront sur rendez-vous.

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture gaz ou électricité, bail...) Si

la personne est hébergée chez un tiers, (notification CAF, CPAM).

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- En cas de séparation : copie du jugement précisant quel est le parent qui assure la garde principale de l'enfant.

S'il s'agit d'une garde alternée, joindre une attestation sur l'honneur signée par les deux parents précisant l'adresse du parent retenue en vue de l'inscription.

En cas de séparation sans jugement : attestation sur l'honneur autorisant le parent domicilié à Bischheim à inscrire l'enfant dans une école de Bischheim, ou une attestation sur l'honneur indiquant ne pas connaître l'adresse de l'autre parent.

2. Admission à l'école

Les dates vous seront communiquées dans le prochain numéro des Cahiers de Bischheim et seront consultables sur le site internet de la ville : www.ville-bischheim.fr

Pièces à fournir à l'école :

- Certificat d'inscription délivré par la mairie
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires ou le cas échéant un certificat médical attestant de la contre-indication.
- En cas de changement d'école en cours d'année, le certificat de radiation.

3. Dérogations de secteurs scolaires

Les demandes de dérogations de secteur scolaire sont à retirer dans les mairies du lieu de scolarisation sollicité.

Pour Bischheim, les dossiers peuvent être retirés et déposés entre le 2 mars et

le 29 mai 2015. Vous pouvez également télécharger le formulaire à partir du site de la ville.

+ D'INFOS :

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site internet de la ville : www.ville-bischheim.fr

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le service Éducation aux numéros suivants :

03 88 20 83 81 ou 03 88 20 83 82 ou par mail : education@ville-bischheim.fr

Attention



Les parents dont les enfants passent de grande section maternelle de Bischheim vers le cours préparatoire (CP) dans une école de Bischheim devront **uniquement** procéder à l'**admission à l'école**. L'inscription en mairie ne sera plus nécessaire.

Bilinguisme

Enseignement paritaire français/allemand

Une réunion publique pour les parents des enfants actuellement scolarisés en petite section de maternelle se tiendra le 3 février à 18 h 30 à la Salle des Fêtes du Cheval Blanc, 2a avenue de Périgueux.



Les NAP en images

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en œuvre à la rentrée de septembre, la ville de Bischheim a proposé et mis en place une vingtaine d'activités appelées NAP (nouvelles activités périscolaires) dans les écoles élémentaires.

De la danse à la BD en passant par le karaté, le théâtre, les échecs, les jeux mathématiques sans oublier l'orchestre inter-écoles, près de 365 élèves bénéficient de ces NAP. Elles sont organisées sur deux périodes. La première se terminera lors des vacances de février et les élèves devraient être tout aussi nombreux après les vacances à profiter de ces nouvelles activités, ludiques et éducatives.

Photos : Nicolas Target





De magnifiques petits ensembles tricotés par "les dames du mercredi".

Nicolas Target

Pour les prématurés

Elles sont une quinzaine à tricoter, crocheter, coudre,... Elles, ce sont « les dames du mercredi » comme les appelle Yvette Guhmann, responsable de la Villa Arc-en-Ciel où se réunit une fois par semaine le groupe « tricot et patchwork ».

Chaque année, à côté de leurs créations personnelles, ces « dames » tricotent ou cousent ensemble pour offrir leurs travaux à une association ou une institution.

En 2014, elles ont décidé de créer des petits ensembles, des nids d'ange et des couvertures au profit du service de néonatalogie du CHU de Haute-pierre. Des vêtements aux couleurs tendres, adaptés aux prématurés (laines, tissus et

fil spécifiques). Une action de solidarité en faveur de ces tout-petits.

Une cinquantaine d'ensembles et une dizaine de couvertures qu'elles ont remis le 17 décembre à la mairie, à Yolaine Arella, cadre de santé en soins intensifs du service de néonatalogie au CHU. « Je travaille depuis 5 ans dans ce service et c'est la première fois que l'on nous fait un tel cadeau, très pratique et très utile car il est difficile de trouver des vêtements à la taille des prématurés ». Des vêtements « juste adorables » comme le soulignait l'adjoint au maire Fabien Weiss qui a tenu, avec Yolaine Arella, à remercier chaleureusement ces tricoteuses et couturières de la Villa Arc-en-Ciel.



Document remis

En 2013, ce sont des articles confectionnés tout au long de l'année qui ont été offerts à la SAJEP (Service d'Accueil de Jour pour Enfants Polyhandicapés Bischheim) pour sa vente de fin d'année au marché de Noël de Strasbourg. Chats en patchwork, foulards en soie, boîtes et calepins en cartonnage ont rencontré un vif succès, pour la plus grande satisfaction des « dames du mercredi » !



Nicolas Target

VILLA ARC EN CIEL

Thé dansant



DR

La Villa Arc-en-Ciel organise un thé dansant le **dimanche 12 avril de 14h à 18h.**

Tarif : 5 €

Salle du Cercle -2b, rue de l'Eglise

Adapter son logement à ses besoins

Rester chez soi en toute sécurité et dans un environnement confortable, même quand on vieillit : c'est possible!

Si l'un de vos proches ou vous-même avez des difficultés pour monter et descendre les marches, utiliser la baignoire, vous déplacer dans votre logement, le Conseil Général du Bas-Rhin vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et à vos besoins.

Adapt'Logis 67

Avec la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie », le Conseil Général vous propose une visite à domicile gratuite de jeunes volontaires du Service Civique pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, ils peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège monte escaliers,...). C'est le dispositif « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile.

Il est préférable de le faire avant que ne survienne l'accident qui oblige à quitter sa maison ou son appartement. Alors n'hésitez pas à prendre contact avec eux !

Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux par téléphone ou également les rencontrer lors de réunions publiques. Disponibles, mobiles et à l'écoute de vos besoins, ils seront là pour vous aider à améliorer le confort de votre logement.



Conseil Général du Bas-Rhin

Direction de l'Habitat et de l'Aménagement Durable

Mail : logement@cg67.fr

Les volontaires du Service Civique à votre disposition :

Marie Ziegler et Justine Elusue au 03 88 76 63 35

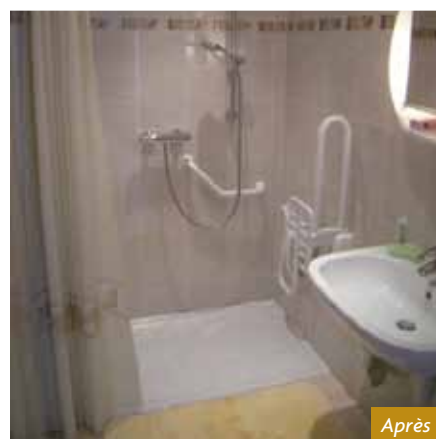
Mail : justine.elusue@cg67.fr et marie.ziegler@cg67.fr

Ambre Schmitt et Benjamin Hubert au 03 88 76 66 98

Mail : ambre.schmitt@cg67.fr et benjamin.hubert@cg67.fr



Avant



Après

Document remis

Hommage à Jean-Paul Gsell

Les 6 et 7 décembre près de 420 personnes âgées de 71 ans et plus étaient réunies au Cheval Blanc pour la traditionnelle fête de Noël des personnes âgées. Ce fut l'occasion de rendre hommage à Jean-Paul Gsell, animateur de ces fêtes pendant 27 ans.



Nicolas Target

Invité et honoré par le maire, Jean-Paul Gsell (à d.) a raconté à "son public" une dernière blague.

Ancien élu de Bischheim, Jean-Paul Gsell a assumé la responsabilité de quatre mandats d'adjoint au maire mais il fut aussi l'animateur, pendant 27 ans, de la fête de Noël des personnes âgées. En 2013, il avait prévenu le Centre Communal

d'Action Sociale, organisateur de ce repas de Noël, qu'il souhaitait tirer sa révérence : « je l'ai toujours fait avec beaucoup de plaisir mais à 76 ans, j'ai préféré laisser la place à la jeunesse » explique Jean-Paul Gsell.

Réputé pour ses blagues qui alimentaient

ces après-midi festives, l'ancien animateur se souvient de ses débuts où tous les spectacles étaient en alsacien. « On a dû faire évoluer les animations et utiliser de plus en plus le français pour s'adapter au public, pas toujours dialectophone. Par contre, les chants de Noël ont toujours été présents car on s'adresse à des personnes pour qui Noël a encore une réelle signification ».

Le maire Jean-Louis Hoerlé a tenu à lui rendre hommage les 6 et 7 décembre en l'invitant une dernière fois à monter sur scène. Jean-Paul Gsell en a profité pour remercier toutes les personnes et les services de la ville avec lesquels il a organisé ces spectacles de Noël mais aussi et surtout les personnes âgées : « vous étiez un public formidable et vous avez toujours ri de bon cœur à mes blagues, ce qui était pour moi une vraie récompense ».

Et avant de laisser place au spectacle, l'ancien animateur, fidèle à lui-même, s'est fait un plaisir d'en raconter une dernière...

Jobs d'été

Vous avez entre 16 et 20 ans et vous souhaitez trouver un travail pour l'été ? L'opération « jobs d'été » est faite pour vous.

L'opération « jobs d'été » est menée conjointement par les villes de Schiltigheim et Bischheim en partenariat avec la Mission Locale Intercommunale, la Régie des Écrivains et la JEEP. Les jobs d'été favorisent l'accès à l'emploi des jeunes et leur permettent d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer des projets personnels. Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 16 à 20 ans, scolarisés, résidant à Schiltigheim ou Bischheim qui peuvent postuler pour un job d'été de quinze jours à 1 mois, à temps partiel ou complet, rémunéré sur la base du SMIC.

Réunion obligatoire

Pour que la candidature soit prise en compte, il faut assister en intégralité à une réunion d'information collective obligatoire. Il est impératif d'être présent au début de la séance. Le dossier de candidature complet comprend la fiche de candidature (remise lors de la réunion d'information), 1 photo d'identité récente, un curriculum vitae et une lettre



Nicolas Targat

de motivation manuscrite adressée à la Commission d'embauche de votre ville. Un entretien d'orientation avec la coordinatrice du dispositif validera cette inscription.

Dates et lieux des réunions collectives obligatoires

Mairie de Bischheim à 14h

Mardi 24 février, jeudi 5 mars et mardi 28 avril.

Au Parc des Sports (1, allée Blaise Pascal)

Vendredi 27 février à 14h, mardi 17 et 24 mars à 18 h, mardi 21 avril à 18 h et lundi 27 avril à 17h.

Local associatif (13 rue d'Alsace)

Lundi 2 et 30 mars à 18h, mardi 14 avril à 18h



Responsable du dispositif Jobs d'été

Michèle Maltèse

Tél. : 07 85 22 88 50

Mail : job.ete@mlre-schiltigheim.fr

Vacances d'hiver

L'Association des Oeuvres Scolaires de Bischheim propose des séjours de vacances pour les enfants de 6 à 15 ans dans les Vosges et un séjour dans les Alpes pour les vacances de février.



Document remis

Du 21 au 28 février : séjour au centre du Vallon 5 à Orbey (à 110 km de Strasbourg) avec comme activités : ski, snowboard, chien de traîneau, patinoire, ski de fond, raquettes.

Tarifs : entre 460€ et 628€ tout compris avec des départs en car de Bischheim et de Colmar.

Du 1^{er} au 7 mars : séjour dans les Alpes à St Jean d'Arves. Un centre au pied des pistes pour pratiquer le ski de piste ou le snowboard.

Tarif : 680 € tout compris avec des départs en car de Bischheim et de Colmar.

L'AOS organise des séjours lors de toutes les périodes de vacances scolaires.

Vous trouverez plus d'informations sur le site : www.aosb.fr

Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire par internet sur le site : www.aosb.fr où vous trouverez tous les détails relatifs à ces séjours (dates, tarifs, activités,...) ou au siège de l'association au 82, avenue de Périgueux (entrée de l'école des Prunelliers, rue de Vendenheim) à Bischheim.



Contact : responsable pédagogique : Cyrille Blandin. Tél. : 03 88 83 74 26 ou 06 98 05 74 26. Mail : aos@aosb.fr

L'association accepte, pour le paiement des séjours, les bons CAF et les chèques vacances. Vous pouvez désormais payer directement par carte bancaire sur le site.

Sport jeunesse

Le service sport-jeunesse vous propose des activités sportives sous forme de stage et des sorties lors des vacances d'hiver du 23 février au 7 mars.

Anim'sports pour les 8/17 ans

Semaine sportive de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Tarif : forfait semaine 5€ (hors sortie)

Du 23 au 27 février au Parc des Sports



- Stage de hockey le matin
- Mini-tennis, badminton, basket, tennis de table les après-midis
- Jeudi 26 février : sortie patinoire de l'Iceberg de 13h30 à 17h30. Tarif : 5€

Du 2 au 6 mars au gymnase le Ried



Semaine sportive de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

- Stage thèque le matin
- Futsal, handball, badminton l'après-midi
- Jeudi 5 mars : sortie Laser Max et Goolfy à Dorlisheim de 9h à 18h. Tarif : 10€

Anim'jeunes pour les 10/17 ans

Temps forts

- Stage Hip-Hop : 26-27 février de 14h à 16h - Salle de danse Henri Dunant Tarif 5€

Sorties

- Mercredi 25 février de 14h à 18h : Five-Mundolsheim (14-17 ans). Tarif : 6€
- Jeudi 26 février : sortie patinoire de l'Iceberg de 13h30 à 17h30. Tarif : 5€



Nicolas Target

- Jeudi 5 mars : sortie Laser Max et Goolfy à Dorlisheim de 9h à 18h. Tarif : 10€
- Vendredi 6 mars : match de foot RCS – Bourg-Péronnas. Départ à 19h place de la République. Tarif : 4€
- Samedi 7 mars : match de basket SIG – Paris/Levallois au Rhénus. Départ à 19h Place de la République. Tarif : 4€
- Rallye des métiers (pour les 12-17 ans) Lundi 2 et mardi 3 mars de 9h à 17h à l'Espace rencontre Canal (6 rue des Sapins)
- Local associatif SNCF (quartier Ouest) Les animateurs vous proposent des activités pendant les vacances au local associatif comme un atelier musical ou un atelier fresque. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des animateurs.



Service Sport Jeunesse

37 route de Bischwiller

Tél. : 03 88 18 01 56

Ou 03 88 20 83 69

Site : www.ville-bischheim.fr

SPORT

Séances hebdomadaires hors vacances scolaires

Activités gratuites

Futsal

Le lundi de 17h45 à 19h45
10-15 ans mixte garçons et filles
Gymnase le Ried

Remise en forme

Le jeudi de 18h30 à 20h
Filles de 15 à 20 ans
Renforcement musculaire, cours de step, circuit training, stretching...
Parc des Sports

Badminton

Le vendredi pour garçons et filles
De 18h à 19h15 pour les 10-14 ans
De 19h15 à 20h30 pour les 15-20 ans
Parc des Sports

La Mission Locale : un pivot de l'insertion professionnelle

La Mission Locale et Relais Emploi de Schiltigheim (dont l'action s'exerce sur un territoire de 15 communes) est l'interlocuteur privilégié des jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas diplômés, avec pour objectif : leur orientation et leur insertion professionnelle et sociale.



Nicolas Targat

Le chômage des jeunes a atteint un niveau record. Dans ce contexte, les plus fragiles, sans diplôme et sans formation, éprouvent les plus grandes difficultés à trouver leur place au sein de notre société. Depuis maintenant 32 ans, les Missions Locales ont pour objectif de répondre à leurs préoccupations par un accompagnement global qui consiste à traiter l'ensemble des difficultés d'insertion professionnelle.

Développer l'autonomie

Le champ d'action des Missions Locales va au-delà de la mise à l'emploi et leur objectif est de développer l'autonomie des personnes.

Les services ainsi proposés aux jeunes se concentrent dans trois domaines :

- professionnel : définition du projet professionnel, accès à une formation professionnelle, recherche d'emploi, intégration et maintien dans l'entreprise ;
- social : information sur la santé, accès aux soins et orientation vers les services compétents, recherche d'un hébergement et accès à un logement autonome ;
- vie sociale : accès aux droits, participation

citoyenne, accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

Avant l'emploi, la formation

En résumé, les Missions Locales ont été créées pour préparer et accompagner vers l'emploi, les jeunes en difficulté. Cependant, depuis 2009, leurs missions ont été élargies avec la mise en œuvre des contrats aidés nécessitant la création d'un réseau d'entreprises.

« Avant de les aider à trouver un emploi, il est nécessaire de les accompagner dans le cadre d'un suivi personnalisé adapté à leurs besoins. Nous travaillons également de plus en plus en amont et notamment avec l'éducation nationale. L'objectif est de réduire le temps de déshérence, c'est-à-dire le moment entre lequel un jeune quitte le système scolaire et celui où il vient à la Mission Locale de façon à mettre nos jeunes le plus rapidement possible dans une dynamique de projet professionnel. En tant que pivot de l'insertion professionnelle, nous travaillons en partenariat avec les services sociaux, les équipes de prévention et les centres sociaux » confie Yann Parisot, directeur de la Mission Locale de Schiltigheim

Accompagner

Pour accompagner les 1600 à 1700 jeunes et les 500 personnes de plus de 26 ans bénéficiaires du RSA ou des minima sociaux, qui chaque année franchissent les portes de la Mission Locale de Schiltigheim, l'association dispose de 26 personnes, des conseillers pour la plupart, chargés de les aider : de la simple information à un accompagnement pas-à-pas dans la construction d'un projet professionnel.

Pour accompagner les jeunes dans leurs projets, les aider à se former, à trouver des stages, la Mission Locale met en œuvre ou participe à divers dispositifs.

Les emplois d'avenir

La Mission Locale s'est vu confier, sur son territoire, la mise en œuvre des emplois d'avenir destinés aux 16-25 ans, peu ou pas qualifiés. Son rôle : recueillir les offres, sélectionner les jeunes, signature du contrat avec un employeur et suivi du jeune jusqu'à sa sortie de l'emploi d'avenir. Elle est au cœur de ce dispositif et a déjà signé 183 contrats depuis 2013.

Hubert Drenss, président de l'URML

(Union régionale des missions locales d'Alsace)



Président de la Mission Locale et Relais Emploi de Schiltigheim, le 1^{er} adjoint de Bischheim est également président de l'Union Régionale des Missions Locales d'Alsace depuis le 1^{er} octobre 2014.

L'URML est une association qui regroupe les 10 Missions Locales d'Alsace et une structure affiliée (Réagir Illzach) afin de les représenter et d'animer un réseau régional.

Chaque année, près de 25 000 jeunes alsaciens sont accompagnés par les Missions Locales, leurs antennes et permanences, réparties sur l'ensemble du territoire alsacien.

Informer, sensibiliser, orienter

L'un des freins à l'insertion est la méconnaissance du monde de l'entreprise et le manque d'information sur l'orientation, les métiers, les formations qualifiantes. Un constat quotidien pour les conseillers de la Mission Locale qui s'emploient depuis plusieurs années à combler ces lacunes par divers moyens.

La Mission Locale organise avec ses partenaires des forums comme « *Eclaircir ton avenir* » dans le but d'apporter ces informations. Elle participe également à de grands événements avec pour objectif « *de faire découvrir aux jeunes des métiers, de leur faire rencontrer des entreprises et de leur donner envie de se former* » poursuit le directeur de la Mission Locale.

Emmener des jeunes aux « *Olympiades des métiers* », à « *La nuit de l'orientation* », aux « *Rendez-vous de l'hôtellerie et de la restauration* », à « *Saisir son futur* » ou les inscrire dans le dispositif « *100 chances – 100 emplois* », sont différentes actions qui leur donnent des pistes pour construire ou

reconstruire leur avenir professionnel et leur permet de se remotiver.

Reprendre confiance et se remotiver

Autre constat : il y a ceux qui franchissent la porte de la Mission Locale et ceux qui ne sont inscrits nulle part après avoir quitté le système scolaire. Ces derniers sont pris en charge par les acteurs de l'insertion du territoire dans le cadre d'un projet initié par la Région Alsace porté par la Mission Locale. « *Des jeunes qu'il faut ramener dans le circuit pour essayer de les remotiver. Depuis mai 2014, nous avons un adulte-relais « spécial emploi » en charge de les repérer et de les inciter à venir nous rencontrer. Afin de les motiver, de leur redonner envie, on peut utiliser des méthodes moins classiques. Ainsi, un groupe de jeunes a réalisé récemment une émission de télévision « Show pour l'emploi » ayant pour thème « Mon métier de rêve ». Car certains jeunes doivent commencer par reprendre confiance en eux avant d'espérer accéder à l'emploi. Et c'est là, toute l'étendue de notre mission* » conclut Yann Parisot.

Mission Locale et Relais Emploi* de Schiltigheim

Président : Hubert Drenss (1er adjoint au maire de Bischheim)

1^{ère} Vice-présidente : Angela Basile (adjointe au maire de Schiltigheim)

2^e Vice-Président : Claude Hockes (adjoint au maire de Hoenheim)

Trésorier : Rodolphe Mathus (adjoint au maire de Schiltigheim)

Secrétaire : Anne Misbach (conseillère municipale de Souffelweyersheim)

**Le Relais Emploi est un espace au service des bénéficiaires des minimas sociaux ou sans revenus de 26 ans et plus. Chaque bénéficiaire accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.*

1, rue Verlaine - 67300 Schiltigheim
Tél : 03 88 83 88 20
contact@mlre-schiltigheim.fr

100 CHANCES - 100 EMPLOIS

Recherche entreprise pour accompagner des jeunes dans l'emploi

Ce dispositif, co-piloté par l'Alsacienne de Restauration, la Mission Locale de Schiltigheim et IMS Alsace, a pour objectif d'accompagner dans le monde du travail des jeunes de 18 à 30 ans issus de quartiers prioritaires. Il est fondé sur le bénévolat et le mécénat de compétences de personnes au sein des entreprises partenaires qui deviendront les parrains ou les marraines des jeunes sélectionnés.

Ce dispositif existe depuis plus d'un an sur le bassin d'emploi de Strasbourg et compte 27 entreprises. 37 jeunes sont entrés dans le dispositif. 16 ont trouvé du travail et

19 bénéficient encore de l'accompagnement.

Le fonctionnement

La Mission Locale de Schiltigheim repère les jeunes ayant un projet professionnel. Ces jeunes participent à une formation où durant 4 jours ils rencontrent des consultants, font des simulations d'entretien, expriment leur motivation...

A l'issue de ces 4 jours, si le jeune intègre le dispositif, le parrain ou la marraine d'une des entreprises participantes l'aidera à construire son parcours (trouver des stages ou un contrat en alternance par exemple) en le mettant en relation avec son réseau.



L'entreprise ne prend pas l'engagement d'embaucher un jeune mais s'engage à l'aider sur le chemin de l'emploi.

Eric Wolff, directeur de l'Alsacienne de Restauration ou Anne-Claire Peter, responsable DRH chez Mondelez sont venus témoigner de cette « *expérience humaine enrichissante* ». « *On conseille, on active notre réseau...on fait avec ce que l'on peut mais on se rend compte que l'on peut beaucoup avec ces jeunes*

qui n'ont parfois aucune idée du monde de l'entreprise » expliquait Anne-Claire Peter.

Si vous souhaitez vous renseigner pour joindre ce réseau d'entreprises, vous pouvez contacter :

Véronique Moueza (directrice des ressources humaines à l'Alsacienne de restauration) au 03 88 32 00 24 ou veronique.moueza@elior.com

Isabelle Soraru (chargée de projets, IMS Alsace) au 03 88 32 00 24 ou soraru@imsentreprendre.com

Maeva assurances

Maeva assurances a ouvert sa 3^e agence à Bischheim en novembre 2014. Ce groupement de courtiers travaille avec une trentaine de compagnie d'assurance pour proposer des contrats aux particuliers comme aux professionnels dans de nombreux domaines.



(De g. à d.) Mario Ribeiro Goncalves, fondateur de Maeva Assurances et Edouard Pierquin, mandataire d'intermédiaire en assurances de l'agence de Bischheim.

Nicolas Targat

Après Koenigshoffen et Audincourt, l'ouverture de cette 3^e agence à Bischheim ne doit rien au hasard. Mario Ribeiro Goncalves, fondateur de Maeva a longtemps vécu à Bischheim et connaît bien la ville : « j'avais à cœur d'avoir une agence ici et je sais qu'il y a un

potentiel ». Auto, habitation, deux roues, santé, décennale,... l'agence propose tout type de contrats et « notamment pour ceux qui rencontrent des difficultés comme c'est le cas en matière d'assurances automobile ou d'exercice d'une profession particulière

comme celle de tatoueur » explique Edouard Pierquin, responsable de l'agence bischheimoise.

Le rôle du courtier est d'analyser vos besoins, votre budget, et de vous faire plusieurs propositions avant de signer un contrat approprié avec une compagnie. « Maeva est alors le gestionnaire du contrat et c'est surtout quand un client a un sinistre que l'on montre notre valeur car on accompagne les gens dans leurs démarches. Notre atout, c'est le service et surtout dans les moments difficiles. C'est important pour fidéliser les clients et construire une relation pérenne » poursuit Edouard Pierquin.

Maeva assurances accueille tous les profils et mise sur le conseil et la qualité de sa relation clients.

Maeva assurances

25 route de Bischwiller - 67 800 Bischheim

Tél. : 03 88 30 28 28

Site : www.maeva-assurances.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h30 à 12h.

Marché de Bischheim



Les 90 commerçants du marché de Bischheim vous attendent tous les vendredis de 7h à 12h Place de la République.

A noter : Nous vous rappelons que le stationnement sur la place de la République est interdit à partir de 6h et jusqu'à 14h le vendredi en raison du marché.



LINE DANCE

À chacune son titre

Après Caroline en 2013, Virginie Jehl est devenue championne du monde de line dance lors des championnats du monde organisés par l'UCWDC (Union Country Western Dance Council) à Orlando début janvier.



Virginie (au centre) est cette année championne du monde. Sa sœur Caroline (2^e à partir de la gauche) l'a rejointe sur la 3^e marche du podium.

Caroline et Virginie Jehl sont jumelles. Agées de 27 ans, les deux bischheimois ont débuté la danse country il y a 7 ans mais se sont très vite tournées vers la line dance « *qui permet de*

faire des compétitions et de danser sur toutes sortes de rythmes comme la valse, la polka ou le cha-cha » explique Virginie. Depuis 4 ans, elles parcourent la France et l'Europe pour concourir dans cette discipline à la fois

sportive et artistique, peu développée dans notre région mais très prisée dans le sud de la France.

En 2013, Caroline remportait le titre de championne du monde (catégorie line dance new comer) alors que Virginie était vice-championne du monde (catégorie line dance novice).

Du 29 décembre 2014 au 4 janvier 2015, elles étaient en Floride, qualifiées une nouvelle fois pour les championnats du monde où cette année, c'est Virginie qui a obtenu le titre alors que sa sœur montait sur la 3^e marche du podium.

Elles se sont également classées 7^e (Caroline) et 8^e (Virginie) en couple dans la catégorie Pro-Am classic avec leur partenaire Jérémie Tridon.

Un bel exploit pour ces deux sœurs qui s'entraînent souvent seules, faute de club organisé dans la région.

BLACK STAR BISCHHEIM

À mi-saison

Le cycle des matches aller touche à sa fin et le Black Star dresse un petit bilan de ce début de saison.

À la rentrée, le Black Star a accueilli au Parc des Sports les entraîneurs des équipes évoluant dans le championnat régional pour une séance d'informations et de mise à jour de leurs connaissances. L'école République a pu bénéficier d'une intervention sur 5 séances du Comité Départemental 67 de basket pour faire découvrir à deux classes la pratique de ce sport pendant le temps scolaire, intervention très appréciée des jeunes participants.

Sur le plan sportif, l'équipe 1 des seniors masculins a bien commencé la saison et se situe en milieu de tableau tandis que l'équipe 2 aspire toujours à jouer les premiers rôles et talonne le leader de la poule à une victoire.

Chez les féminines, les seniors visent plus que jamais la montée et ont déjà réalisé un sans-faute avec 11 victoires en autant de matches.

Chez les jeunes, la seconde partie de saison verra le démarrage de deux nouvelles



La nouvelle équipe des minimes filles cherche encore des joueuses pour étoffer son équipe.

équipes, des juniors garçons et des minimes filles. Ces dernières recherchent d'ailleurs des joueuses nées en 2000, 2001 ou 2002 pour étoffer leur groupe (débutantes acceptées).

Quant à l'école de basket, elle a bien démarré avec de nombreux petits qui s'initient au basket. Les poussin(e)s

cherchent encore des joueurs/ joueuses né(e)s en 2003 et 2004 pour compléter leur groupe et préparer la saison 2015-2016.

+ D'INFOS :

www.bischheimbasket.fr ou en par mail : blackstarbischheim@wanadoo.fr

THÉÂTRE ALSACIEN DU ERBSEBUCKEL

Schlaecht angshaft bringt nix in

Pièce en 3 actes écrite et mise en scène par Robert Kurz



Christian Bucher

L'histoire

Un couple s'apprête à fêter son 40^e anniversaire de mariage. L'épouse et la fille attendent avec impatience le retour du père de famille qui tarde à rentrer. Les invités ne vont pas tarder à se pointer et la panique gagne les protagonistes. L'arrivée tardive du mari va leur réserver une surprise de taille.

A la salle des Fêtes du Cheval Blanc de Bischheim (2a, avenue de Périgueux)

Représentations

Les vendredis 10 et 17 avril à 20h30.

Le samedi 14 mars et les samedis 11 et 18 avril à 20h30.

Le dimanche 15 mars et les dimanches 12 et 19 avril à 15h.



Réservations : Suzanne Kurz

67 avenue de Périgueux – 67 800 Bischheim

Tél. : 03 88 81 18 80 ou 06 82 92 69 77

ASSOCIATION DES AMIS
DE L'ORGUE ROETHINGER

Concert

Musique pour flûte
et orgue à l'époque
de Franck et de Widor

Dimanche 15 février à 17h



Document remis

Christine Sergi-Meyer (flûte) et Cesare Mancini (orgue) vous interpréteront des œuvres de Marty, Paque, Widor, Koechlin, Andriessen, Lachner, Fumet, Raval, Franck, Rachmaninoff et Harwood.

En l'Eglise St Laurent

Entrée libre – Plateau

CAMNS BISCHHEIM

Le CAMNS s'engage

Dans le prolongement de l'Agenda 21 de la ville de Bischheim, les plongeurs du club d'activités des maîtres-nageurs sauveteurs (CAMNS) ont décliné à l'échelle de leur club un plan de développement durable.

La réflexion a été menée durant l'année 2014, en concertation avec les 150 membres : des ateliers de réflexion ont permis de faire émerger plus d'une centaine de propositions d'actions qui ont été soumises à tous les membres du club, appelés à voter pour ou contre chacune des mesures.

Nettoyage de la Ballastière

L'une des actions retenues a été mise en œuvre dès la fin d'année dernière : dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, des plongeurs du CAMNS et des membres d'Alsace Nature ont procédé le samedi 29 novembre à une opération de nettoyage d'automne du site de la Ballastière.

A l'aide de gants, de pinces et de sacs mis à disposition par la ville de Bischheim, les bénévoles ont ramassé sur et sous l'eau les déchets abandonnés par les usagers durant



Document remis

la période estivale. Outre les nombreuses bouteilles et boîtes métalliques récupérées à la surface ou au fond, certains déchets avaient de quoi étonner : une boîte de vitesses, une porte, des roues de voiture, des sacs à crottes...

Ce premier Herbstputz (nettoyage d'automne) s'est terminé dans une ambiance conviviale à la base de plongée autour d'un vin chaud avec un stolle.

Selon Dominique Steinmetz, président des plongeurs, « l'automne est une saison propice pour ramasser les déchets car la nature s'endort. Mais il ne faut pas trop tarder non plus car certains poissons hibernent et les déranger pourrait entraîner leur mort ». En conclusion, un message fort que les plongeurs souhaitent faire passer : « la Ballastière de Bischheim est un joyau de notre ville qu'il faut préserver pour, demain, continuer à en bénéficier. »

Groupe des élu(e)s de l'opposition « Vivre Bischheim autrement »

Le respect au cœur de nos vies

Dans un monde bousculé par des évolutions sociales, climatiques, culturelles fulgurantes, tout le monde est pris par des questions parfois angoissantes. L'avenir de nos enfants dans une planète dégradée, des conflits meurtriers et sanglants, le chômage... et à cela est venu se rajouter les attentats criminels et terroristes contre l'équipe de journalistes de Charlie Hebdo et des clients du supermarché cacher. Les policiers, des journalistes, des simples citoyens tués dans des conditions atroces et au nom de la religion.

La réponse des français, des résidents, de nombreux citoyens du monde a été un réconfort et une affirmation des valeurs de respect et de solidarité de la République.

Chaque citoyen, là où il vit, travaille, agit

dans une association, a la responsabilité de mettre en œuvre ces valeurs.

A Bischheim, nous devons agir encore plus auprès des enfants et des jeunes pour une éducation au civisme et à la citoyenneté. La laïcité en France est la première garantie pour toutes les libertés. Liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté d'association, liberté de religion. La loi encadre les débordements et les excès dans toutes les circonstances. Il faut rappeler aux jeunes et aux adultes parfois manipulés par les réseaux sociaux que les informations doivent être vérifiées.

Jamais la vigilance des citoyens n'a atteint un tel point de complexité. Donnons-nous les moyens pour débattre, pour échanger quand le seuil d'intolérance est atteint. Il est possible

de ne pas être d'accord. Il est interdit de porter atteinte à la vie physique et mentale des personnes.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année 2015 pacifique et répondant à vos attentes.

Groupe des élu(e)s PS-EELV « Vivre Bischheim autrement » Richard SANCHO ANDREO, Zoubida NAILI, Gérard SCHANN, Annie ROMILLY, Gérard SCHIMMER.



Permanences des élu-es sur rendez-vous : Tél. 06 89 86 19 12

Information, agenda, communication :
info@vivrebischheimautrement.com
www.vivrebischheimautrement

Groupe des élu(e)s de l'opposition « Les pieds sur terre et la tête aussi ! »

Liberté, Égalité, Fraternité

Telle est la devise de la République Française ! En ce début d'année 2015, espérons que chacun d'entre nous s'approprie réellement cette devise. Apprenons à vivre ensemble dans le respect d'autrui. Beaucoup de défis nous attendent pour 2015, prenons de

la hauteur afin d'améliorer le quotidien de nos concitoyens et particulièrement pour vous Bischheimois(es).

Groupe des élu(e)s « Les pieds sur terre et la tête aussi ! » Christèle LAFORÊT, Ernest KONRATH.



Permanences des élus sur rendez-vous :
Tél. 06 09 54 76 48

lespiedssurterreetlateteaussi.url.ph
facebook.com/pages/Les-pieds-sur-terre-et-la-tete-aussi/





Nicolas Target

Mariages

Novembre à décembre

Les époux et date du mariage

BEN ABAKI, Anis - ROSSO Laura, Brigitte Nicole	07/11/2014
KOPFF Joseph, Michel	
SCHWARTZ Elisabeth, Anne, Jacqueline	07/11/2014
PLEIER Valentin, Gauthier - HAROUN Lilia	08/11/2014
SCHAAL Christophe, Charles - CAËLS Fanny, Jeanne, Léa	08/11/2014
SEFIL Halil - DEMIRER Gamze	08/11/2014
ROUCHDI Jamal - LAMRI Asmae	05/12/2014
NINI Omar - RIFI Aziza	06/12/2014
STRECKER Julien, Gaël - CHEVALIER Marie, Joëlle	13/12/2014
GORCHKHANOV Djamboulât, Ibraguimovitch	
EBIEVA Elisa, Said-Emievna	15/12/2014
EL ANDALOUSSI Said - SADDIKI Saida	19/12/2014
POLAT Kemal - ÖZCAN Hatun	29/12/2014

Naissances

Novembre à décembre

Nom(s), prénom(s) et date de naissance

AGASHI	Ayan	30/10/2014
SEMMACHE	Imran	01/11/2014
KERBRAT HUMBERT	Manon	01/11/2014
STANCU	Kevin Médalleon	03/11/2014
BOEL	Nafïçah	03/11/2014
BOURLET ANGST	Eliott Swan	04/11/2014
GROSBOIS	Mathilde Maud Céline	05/11/2014
HEDAOI	Mohammedi	07/11/2014
GRÜN	Mélina Chantal	08/11/2014
VLADI	Rayan	09/11/2014
MERLE	Nahyl Moustapha Neguib	09/11/2014
LATOUI	Maïssa Selma	09/11/2014
RISS	Tyméo Geoffrey	10/11/2014
BAYAZIT	Ayse	11/11/2014
BALA	Adriana	13/11/2014
YOTLA	Julia Inès	15/11/2014
TAHRI	Ekram	20/11/2014
KONAY	Neyla	20/11/2014
TAHRI	Karima	20/11/2014
MOUSTATI	Bilal	21/11/2014
PAUTET	Gabriel André François	22/11/2014
WELSCH	Léo Victor	24/11/2014
DJAADANE	Nesrine	24/11/2014
HARTMANN	Erin Déborah Léa	25/11/2014
MAHALAINE	Issa	26/11/2014
LORENTZ	Elios Matthew	27/11/2014
CAYA	Kaan	01/12/2014
DEVOILLE	Oscar	01/12/2014

MAHFOUF	Mouhammad Akli	03/12/2014
MINOUX MAHAMAT DOUNGOUS	Mohamed Idjal	03/12/2014
BOUHEDDAD	Jawad	05/12/2014
LAMBERT	Anouchka Lucie Marie-Thérèse	06/12/2014
SCHALLER	Charlie Joséfa	09/12/2014
ABDELKERIM SOULEYMANE	Hawa	09/12/2014
PINEAU	Enzo Marchello Ricardo	10/12/2014
JIMENEZ	Jules Laurent François	12/12/2014
KLEINKLAUS FROESCH	Élina Patricia Véronique	12/12/2014
ANDRÉ	Luna Marie Maeva	13/12/2014
TEIXEIRA SAVAIL	Joy	13/12/2014
IGUIN-TSSILA	Emma	15/12/2014
BACHMAIR MAVOUNGOU	Tracy Reine Schannone	15/12/2014
ÜNLÜ	Beyza	15/12/2014
ROGNANT	Solenn Julie Corentine Marie	15/12/2014
GENET	Léonie Anne Marie	16/12/2014
TOSUN	Elif-Ada	16/12/2014
LOYEZ	Kalinda Laili	18/12/14
MICHEL	Johan Pierre Charles	18/12/14
KAYALI	Ismalemin	20/12/14
SAMBA-MOULOMA	Briana Koukel	30/12/14

Décès

Novembre à décembre

Nom(s), prénom(s), âge et date de décès

JAEHME Marc-Alfred	64 ans	28/10/2014
LANGJAH Marguerite	93 ans	01/11/2014
GEBHARDT veuve ENGLER Anne, Louise, Cécile	93 ans	02/11/2014
UFFLER épouse JACQUOT Irène, Marie-Louise	89 ans	08/11/2014
BURGET Joseph, François	78 ans	09/11/2014
JAEGER Jean, Claude, Gérard	77 ans	10/11/2014
FEIST Charles, Albert	80 ans	12/11/2014
KOVACS Maria	81 ans	28/11/2014
KLEIN André, Gérard	78 ans	06/12/2014
KLEIN veuve GEIGER Elisabeth, Berthe	83 ans	08/12/2014
KAISER veuve WELLY Georgette	88 ans	08/12/2014
KOCHER veuve FILLIGER Myreille	83 ans	09/12/2014
SCHIRM Marcel	86 ans	13/12/2014
ROTHAN Paul	95 ans	23/12/2014
WIPFF veuve GILLOT Blanche	86 ans	24/12/2014
WEBER veuve DISS Catherine, Maria	97 ans	25/12/2014
SCHAEFFER veuve WENDLING Simone, Madeleine	93 ans	26/12/2014
FAIST Alice, Marthe	100 ans	27/12/2014
STREITT Pierre	70 ans	27/12/2014
FUSS Francis, Robert	57 ans	31/12/2014

>> Février

JUSQU'AU 1ER MARS

EXPOSITION « EN PASSANT » de Sabine Weiss - photographie - Cour des Boecklin - mardi, mercredi, dimanche de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

SAMEDI 31 JANVIER À 20H30
DIMANCHE 1ER FÉVRIER À 15H



CONCERT JAZZ DU BIG BAND BISCHHEIM avec Pierre Meyer, Damien Schahl - Salle des Fêtes du Cheval Blanc

VENDREDI 6

CONCERT « EN CHORDAIS » Musique du Monde (Grèce) - Salle du Cercle - 20h30

CONFÉRENCE « LES BOECKLIN DE BOECKLINSAU » par Philippe Fleck - Salle d'exposition de la Cour des Boecklin 19h

JEUDI 12

CONSEIL MUNICIPAL Salle des Fêtes du Cheval Blanc - 19h

CINÉ-DÉBAT « MANGER EN 2040 » Mairie de Bischheim - Salle des Mariages entrée libre - 20h

VENDREDI 13 - SAMEDI 14
DIMANCHE 15

FESTIVAL DANSE AFRO-CUBAINE organisé par l'association CANDELA - salles des Fêtes du Cheval Blanc, du Cercle et St Laurent - Renseignement : 06 85 66 01 79

DIMANCHE 15

VISITE-CONFÉRENCE « LA SYNAGOGUE DE BISCHHEIM » avec Jean-François Kovar RDV devant l'entrée de la Synagogue - 16h

CONCERT FLûTE ET ORGUE organisé par l'Association des Amis de l'Orgue Roethinger - Église St Laurent - 17h - entrée libre - plateau - Renseignement : 03 88 33 63 67

CONCERT APÉRITIF Récital Michael Zuber (violon) et Aimé Bastian (piano) - Cour des Waldteufel - Entrée libre - 11h

DIMANCHE 22



CAVALCADE DU BOUC BLEU Carnaval international Schiltigheim - Bischheim - Hoenheim - Départ à 14h11 à Hoenheim

VENDREDI 27

TOURNOI DE FOOTBALL Vétérans organisé par le FC Soleil - stade rue Ampère - à partir de 19h30

>> Mars

SAMEDI 7

FÊTE DES FEMMES organisée par l'association Pas/Sages - Salle St Laurent 16h-22h

JEUDI 12

CINÉ-DÉBAT SUR LE HANDICAP « COMME LES Z'AUTRES » Mairie de Bischheim - Salle des Mariages - entrée libre - 20h

VENDREDI 13

CINÉ-CONCERT « LES TROIS ÂGES » de Buster Keaton et Eddie Cline - tout public à partir de 8 ans - Salle du Cercle - 20h30

DU SAMEDI 14 MARS AU
DIMANCHE 26 AVRIL

EXPOSITION « FRAGILITÉ » de Inès Lopez Sanchez Mathély - Peinture, sculpture sous forme d'installation - Cour des Boecklin - dimanche, mardi, mercredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

SAMEDI 14 À 20H30
DIMANCHE 15 À 14H30

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE par l'Erbse buckel « Schlaecht angshaft bringt nix in » - Salle des Fêtes du Cheval Blanc

DIMANCHE 15

CONCERT DU QUATUOR DE CLARINETTES « GALANTA » École municipale de musique - Salle Waldteufel 11h

MERCREDI 18

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « PLUME » par la Compagnie Méli Mélodie - 2 à 6 ans - Salle du Cercle - 16h - Complet

DIMANCHE 22

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

JEUDI 26

CONCERT « LE VENT DU NORD » Musique du Monde (Québec) - Salle du Cercle - 20h30

VENDREDI 27

NETTOYAGE DE PRINTEMPS DE LA BALLASTIÈRE 8h30 à 12h - RDV devant la buvette de la Ballastière

SAMEDI 28

SOIRÉE TARTE FLAMBÉE organisée par la paroisse St Laurent - Salle St Laurent - à partir de 19h - Renseignement : 03 88 33 63 67 - 7€ la tarte flambée

DIMANCHE 29

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

VISITE-CONFÉRENCE « LE CIMETIÈRE JUIF À BISCHHEIM » avec Jean-François Kovar - RDV devant l'entrée du cimetière rue des Saules - 16h

>> Avril

VENDREDI 3

PÊCHE AMÉRICAINE Etangs Grossried Renseignements : Alain Amman au 06 60 32 54 22

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 À 20H30
DIMANCHE 12 À 15H

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE par l'Erbse buckel « Schlaecht angshaft bringt nix in » - Salle des Fêtes du Cheval Blanc

SAMEDI 11

PÊCHE ouverture de l'étang Kleinau Renseignements : Alain Amann au 06 60 32 54 22

DIMANCHE 12

CONCERT « PAYSAGES IMAGINAIRES » de Bernard Geyer - Salle Waldteufel - 11h

THÉ DANSANT organisé par la Villa Arc en Ciel pour les jeunes retraités et seniors Salle du Cercle - à partir de 14h

LUNDI 13

COLLECTE DE SANG organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang - Salle des Fêtes du Cheval Blanc - 17h à 20h

JEUDI 16

CONSEIL MUNICIPAL Salle des Fêtes du Cheval Blanc - 19h



Strasbourg Eurométropole

**BISCHHEIM
ENTRE DANS**

**UNE NOUVELLE
DIMENSION.**

28 communes, un territoire,
une même ambition.